

BHVSIS-SA

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Du 30/09/2025, semaine du 22 au 28/09/2025

Le BHVSIS-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Pour accéder à la thématique souhaitée, [cliquez directement sur le titre.](#)

Abonnez-vous

		<u>Clavelée en Europe</u> : poursuite des détections en Grèce et Bulgarie.
		<u>Dermatose nodulaire contagieuse en Europe</u> : poursuite des détections en Sardaigne.
		<u>FCO en France et en Europe</u> : épisode épizootique de BTV3 et BTV8 en Normandie et Bretagne.
		<u>Fièvre de West-Nile en Europe</u> : premier foyer équin dans le Loiret et l'Oise.
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène en Europe</u> : trois premiers foyers de volailles en Pologne et détections sur des cygnes dans plusieurs pays, dont la France.
		<u>Peste des petits ruminants en Europe</u> : nouveau foyer au Kosovo.
		<u>Peste porcine africaine en Europe</u> : poursuite des détections.
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : anémie infectieuse des équidés, fièvre aphteuse en Turquie, MHE en France et en Europe, rage classique en Europe, <i>Tropilaelaps spp.</i>

Instructions de lecture : voir en fin de document.

Accédez à la carte interactive



POURSUITE DES DETECTIONS EN GRECE ET BULGARIE

Les essentiels

- **Bulgarie** : trois nouveaux foyers, majoritairement groupés dans le centre du pays.
- **Grèce** : 89 nouveaux foyers déclarés. L'incidence hebdomadaire augmente fortement pour atteindre 268 détections sur les quatre dernières semaines.
- **Roumanie** : pas de nouvelle déclaration. Au total 23 foyers ont été détectés depuis le premier foyer le 16/06/2025.
- **Serbie** : pas de nouvelle déclaration cette semaine après les deux premiers foyers détectés au sud du pays les 17 et 18/09/2025.

À propos de la clavelée

La clavelée est une maladie virale non zoonotique, causée par des souches de capripoxvirus, qui touche exclusivement les espèces ovine et caprine (voir [OMSA](#) et [Cirad](#) pour un descriptif de la maladie). Au niveau européen, la maladie est classée « A-D-E », c'est à dire à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882). Elle se caractérise cliniquement par de la fièvre et la présence de papules ou nodules généralisées. Elle peut entraîner la mort des animaux atteints pouvant aller jusqu'à 80 % des agneaux dans des élevages ovins atteints. L'impact économique chez les caprins est moindre mais peut entraîner des pertes importantes dans les élevages laitiers (Source : Pierre-Charles Lefèvre, [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties 2010 pages 31-40](#)).

La Turquie déclare depuis 2006 un à 311 foyers annuellement. Les derniers foyers en Europe hors Turquie, avant la résurgence en 2023, avaient été déclarés par la Grèce en 2018 dans des îles situées à proximité de la Turquie ([Note VSI, 2018](#)) et par l'Espagne en 2022 ([Note VSI, 2023](#)). La maladie est enzootique en Afrique (y compris dans les pays du nord du continent qui pratiquent la vaccination, comme le Maroc, l'Algérie et la Tunisie), ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie.

La clavelée est apparue dans les Balkans en Bulgarie le 15/09/2023 et en Grèce le 23/10/2023. Le détail de la situation antérieure au 01/01/2025 est disponible dans le [BHVSI du 01/07/2025](#), et le rapport du [CPVADAAA du 21/05/2025](#).

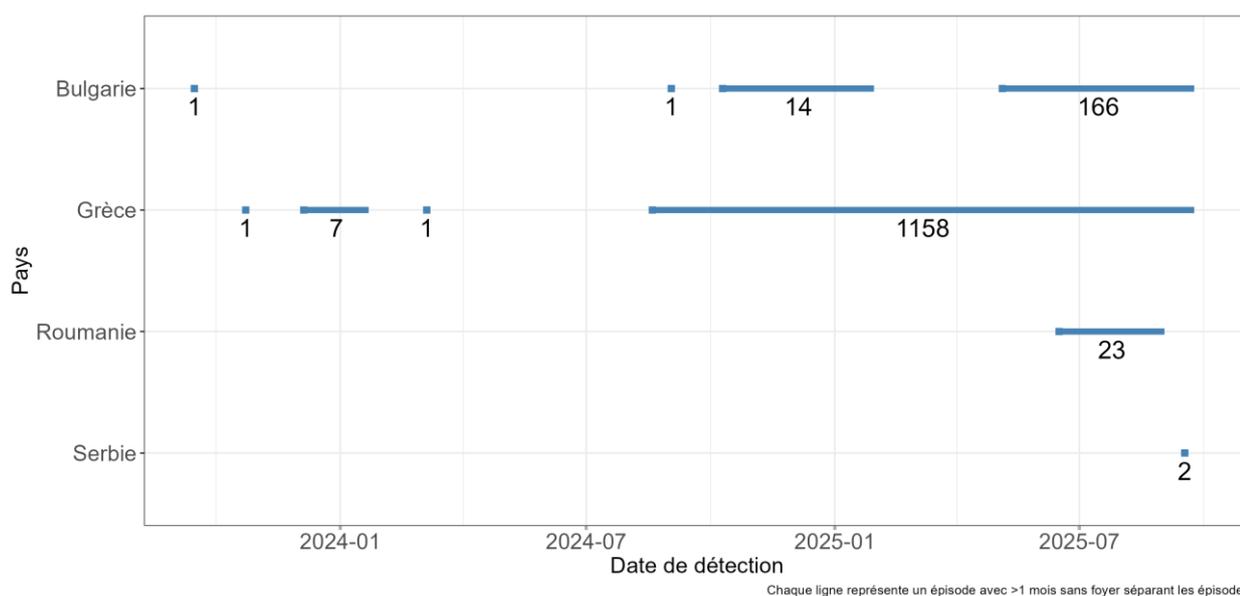


Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de clavelée par pays du 15/09/2023 (date de première détection dans les Balkans) au 28/09/2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). NB : chaque trait continu représente une période, avec un mois sans foyer séparant deux périodes.



Bulgarie

Au total, cette semaine, trois nouveaux foyers ont été détectés entre le 15 et le 24/09/2025. Le nombre de détections augmente dans le centre du pays, majoritairement groupées dans la région de Plovdiv, région fortement touchée depuis le début du mois de juillet, pour atteindre 169 foyers en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025, [CPVADAAA du 18/09/2025](#)). Deux foyers ont été détectés dans une région à 60 km à l'est (Stara Zagora) le 15/07/2025.

Grèce

L'incidence augmente depuis fin avril, avec une circulation virale marquée dans plusieurs régions du nord, centre et est du pays. La forte densité animale, le faible niveau de biosécurité et les mouvements illégaux, en particulier dans le nord (Macédoine orientale et Thrace), sont des facteurs explicatifs de cette augmentation malgré l'implémentation des mesures de contrôle. Cette réémergence après cinq mois sans aucune détection, pourrait être due à une nouvelle introduction du virus sur le territoire. Un bond à 10 km de la frontière avec la Macédoine du Nord (région administrative de Florina) a été observé début juillet. Il s'agissait du premier foyer dans cette zone (Figure 1) (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).

Les déclarations de cette semaine rapportent 89 nouveaux foyers détectés entre le 12 et le 24/09/2025. Les zones infectées de Thrace et centre du pays tendent à se rejoindre sur le littoral est. L'incidence mensuelle augmente fortement avec 268 détections (contre 232 la semaine dernière et 197 la semaine précédente). En 2025, 834 foyers ont été détectés (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Roumanie

Les deux premiers foyers ovins et mixte (ovin/caprin) avaient été détectés le 16/06/2025 dans le sud du pays. Cela représentait un saut de 220 km vers le nord par rapport au foyer le plus proche qui était situé en Bulgarie. Entre le 16 et le 18/06/2025, six foyers avaient été détectés au total. Pas de nouveau foyer détecté depuis le 02/09/2025, maintenant à 23 le nombre total de foyers en 2025 (Commission européenne ADIS le 29/09/2025). La majorité des foyers concerne des élevages non-professionnels.

L'origine de l'introduction demeure à ce stade inconnue (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).

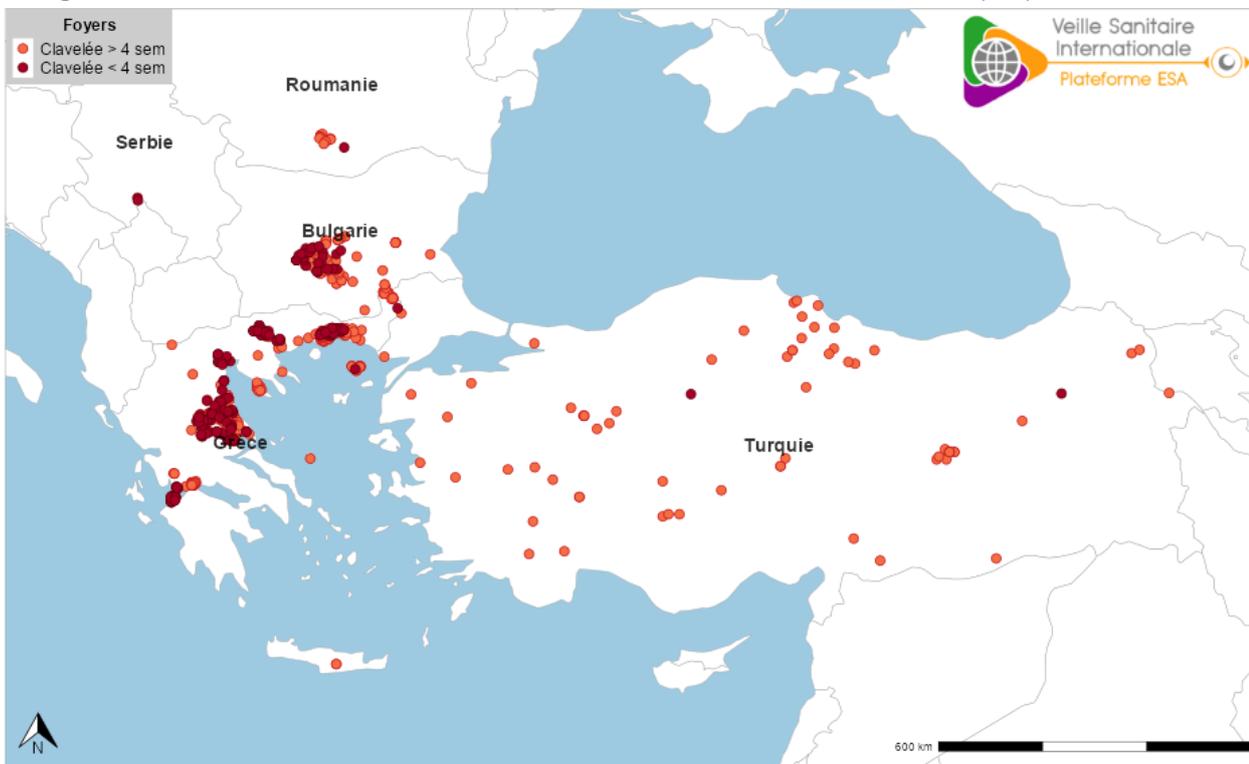


Figure 1. Localisation des foyers de clavelée en Grèce, Bulgarie, Roumanie et Turquie (maladie enzootique dans le pays) depuis le 01/01/2025. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en rouge foncé. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en rouge clair. Attention, certains points peuvent être superposés (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025)

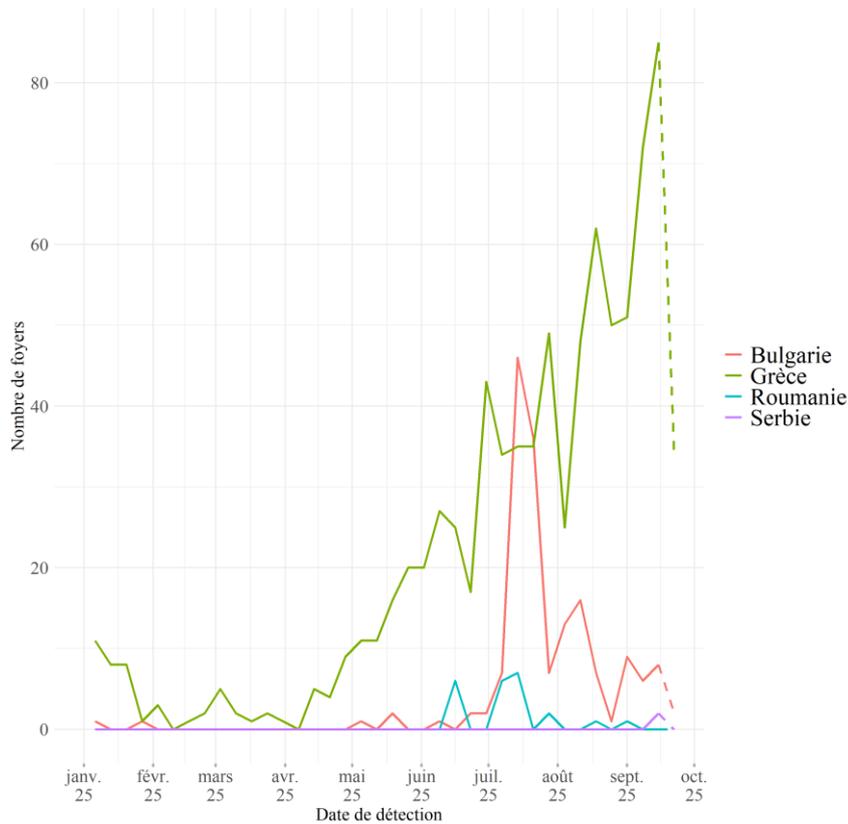


Figure 2. Incidence hebdomadaire des foyers de clavelée détectés en Europe depuis le 01/01/2025 par pays (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Tableau 1. Nombre de foyers de clavelée détectés par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Pays	Date de détection du dernier évènement	Ovins/Caprins
Bulgarie	24/09/25	169
Grèce	24/09/25	834
Roumanie	02/09/25	23
Serbie	18/09/25	2
Total Europe (2025)	24/09/25	1 028

Phylogénie des souches européennes des épisodes 2022/23 et 2024/25

Source : [Présentation CPVADAAA du 18/09/2025](#) (EURL, Sciensano)

Le séquençage complet de souches isolées entre 2022 et 2025 en Espagne, Grèce, Roumanie et Bulgarie a pu montrer que :

- **Pour la période 2022/23**, il n’y a pas de différence entre les souches de l’île de Lesbos et les souches de Grèce continentale, il y a peu de différences entre les souches des foyers européens et appartiennent au clade A2. Le séquençage d’un plus grand nombre de souches est nécessaire pour définir l’origine de l’introduction.
- **Pour la période 2024/25**, les foyers appartiennent à un autre clade (A1) que celui des foyers de la période 2022/23 et les séquences sont hautement homologues entre souches présentes en Grèce, Bulgarie et Roumanie.



POURSUITE DES DETECTIONS EN SARDAIGNE

Les essentiels

- **France** : pas de nouveau foyer, au total 79 foyers ont été détectés depuis le 23/06/2025.
- **Italie** : 64 foyers détectés en Sardaigne depuis le 20/06/2025.
- Les analyses phylogénétiques montrent qu'une même souche virale serait impliquée dans les foyers observés en France et Italie.

À propos de la dermatose nodulaire contagieuse

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale due à un virus de la famille des Poxviridae, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.

La DNC affecte les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Le virus se transmet principalement de manière mécanique par des arthropodes vecteurs hématophages, parmi lesquels les Stomoxes (mouches piqueuses). Elle se manifeste par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Son impact est surtout économique en raison de la morbidité élevée et des restrictions commerciales qu'elle engendre (source : [Guide pratique du MASA 2025, fiche DNC GDS, OMSA, 2022](#)).

La DNC doit être notifiée à l'OMSA. Au niveau européen, la maladie est classée « ADE », c'est à dire à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882).

Une épizootie avait été observée en Europe dans les Balkans en 2015-2017 ([Note de la Plateforme ESA du 01/04/2019](#)). Elle a été éradiquée grâce à un ensemble de mesures de gestion, parmi lesquelles une campagne de vaccination régionale qui a joué un rôle déterminant. Le dernier foyer observé en Europe datait du 10/10/2017 au Monténégro (source : [EFSA 21/03/2019](#)). La DNC est présente en Afrique du Nord depuis 2023 (Libye, Algérie, Tunisie) (source : [Note de la plateforme ESA du 05/11/2024](#)).

En Tunisie, une vaccination au moyen d'un vaccin homologué a été initiée le 07/12/2024, ciblant tous les bovins sur tout le territoire du pays (source : [WAHIS-OMSA le 07/03/2025](#)). La vaccination est aussi pratiquée en Algérie et en Libye

Italie

En Sardaigne, au sein d'un élevage de 131 bovins Un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été détecté le 20/06/2025 et confirmé le 21/06/2025. Sept animaux ont présenté des signes cliniques. Toutes les mesures de gestion ont été mises en place en urgence par les autorités sanitaires italiennes. Ces dernières considèrent que, compte tenu de la présence de la maladie en Afrique du Nord et de son absence actuelle dans d'autres pays européens et de l'expérience italienne dans la gestion des maladies vectorielles (comme la fièvre catarrhale et l'EHDV), l'origine de l'épidémie pourrait être due à des « vagues » de vecteurs hématophages (source : Commission européenne ADIS le 23/06/2025). Des nouveaux foyers sont détectés régulièrement. Un foyer avait été détecté sur la commune de Padru à environ 60 km au Nord-Est de la zone initiale le 14/07/2025. Un foyer a été détecté cette semaine, commune de Cuglieri, dans la région d'Oristano, marquant une progression vers l'ouest d'une cinquantaine de kilomètres par rapport aux zones précédemment infectées (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Un nouveau foyer a été détecté dans le centre (Sassari). Au total, 54 foyers ont été détectés sur l'île, majoritairement autour de Nuoro et Sassari (source : Commission européenne ADIS le 08/09/2025). L'infection s'est étendue vers le nord et l'est du principal cluster de foyers, avec six foyers détectés entre les 26/08 et 09/09/2025 à Buddusò et Bitti au nord et à Orgosolo à l'est de la zone (source : Commission européenne ADIS le 22/09/2025). Un nouveau foyer près de Buddusò a été détecté (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Au 17/09/2025, plus de 65% des bovins avaient été vaccinés en Sardaigne (source : [CPVADAAA le 17/09/2025](#)).

En Italie continentale, un foyer de DNC a été détecté le 25/06/2025 dans le nord du pays au sein d'un élevage de 291 bovins. Un bovin a été confirmé positif par RT-PCR, il provenait du premier élevage précédemment notifié en Sardaigne (détection le 20/06/2025). L'élevage est situé à Porto Mantovano en Lombardie, à plus de 500 km de ce premier foyer (Figure 1) (source : Commission européenne ADIS le 27/06/2025). Pas de nouvelle détection en Italie continentale.

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE



France

Un premier foyer a été détecté le 23/06/2025 à Entrelacs dans le département de la Savoie. Les bovins avaient présenté des signes cliniques évocateurs (fièvre et nodules) (voir [Note du 30/06/2025](#)). Une zone réglementée (zone de protection de 20 km et zone de surveillance de 50 km) autour du foyer a été instaurée. Les préfetures des départements de Savoie, de Haute-Savoie, de l'Ain et de l'Isère sont concernées par la périmètre de restriction (source : com. presse DGAL le 30/06/2025, et ADIS le 30/06/2025). Quatre autres foyers ont rapidement été détectés dans la même commune (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025). Entre juin et fin août, les foyers sont répartis en 2 clusters principaux : l'un autour des communes d'Entrelacs, Massingy et Rumilly, l'autre situé à 20 km à l'Est autour des communes de Faverges-Seythenex et Saint-Ferréol. Un des foyers, détecté le 22/07/2025, est situé sur la commune de Hauteluce à 17 km à l'est du 2ème cluster (source : MASA le 12/09/2025, Communiqué de presse le 24/08/2025). Le 23/08/2025, un premier foyer a été détecté dans l'Ain sur la commune de Culoz, puis un second le 06/09/2025, dans un lot de cinq bovins non vaccinés. Ce second foyer est situé sur la commune de Injoux-Génissiat à 18 kilomètres du premier (source : Communiqué de presse le 07/09/2025).

Le 17/09/2025, un premier foyer a été détecté dans le **Rhône** (confirmé le 18/09/2025), dans un élevage de vaches laitières à Saint-Laurent-de-Chamousset à l'ouest de Lyon, soit plus de 100 km des précédents foyers détectés dans l'Ain. Cet élevage, situé en dehors de la zone réglementée définie jusqu'alors, conduit à délimiter une nouvelle zone réglementée (source : Commission européenne le 20/09/2025, [MASA CP le 19/09/2025](#), [Note VSI le 19/09/2025](#)). Plus d'une cinquantaine de suspicions ont été rapportées dans le Rhône et la Loire depuis la détection du foyer de Saint-Laurent-de-Chamousset. Au 28/09/2025, toutes ont été infirmées (source : MASA le 29/09/2025).

Pas de nouvelle détection cette semaine. Au 25/09/2025, 79 foyers ont été détectés en France concernant 47 élevages, répartis dans quatre départements: Savoie (32 foyers), Haute-Savoie (44 foyers), Ain (2 foyers), Rhône (1) (source : [MASA le 26/09/2025](#)).

Les informations actualisées sur la situation en France entre deux parutions de BHVSI sont disponibles sur le site du MASA ([lien](#)).

Les analyses phylogénétiques entre les souches détectées en France et détectées en Italie indiquent qu'une même souche virale serait impliquée dans les foyers observés dans ces pays (source : [CPVADAAA le 17/09/2025](#)).

Mesures de gestion de la DNC en France

Une campagne de vaccination obligatoire de l'ensemble des bovins présents dans la zone réglementée a été mise en œuvre : à partir du 18/07/2025 dans la première zone réglementée (ZR 1 Est) et à partir du 20/09/2025 dans la seconde zone réglementée (ZR 2 Ouest). L'objectif de cette campagne vaccinale rapide et massive, en complément des mesures de dépeuplement total des foyers (unités épidémiologiques) infectés, de la restriction des mouvements et du respect des mesures de biosécurité, est l'éradication complète de cette maladie. Au 28/08/2025, plus de 90 % des bovins des élevages de la première zone réglementée avaient été vaccinés dans la ZR1, ce qui correspondait à plus de 220 000 bovins vaccinés (source : [CP MASA du 28/08/2025](#), DGAL le 22/09/2025).

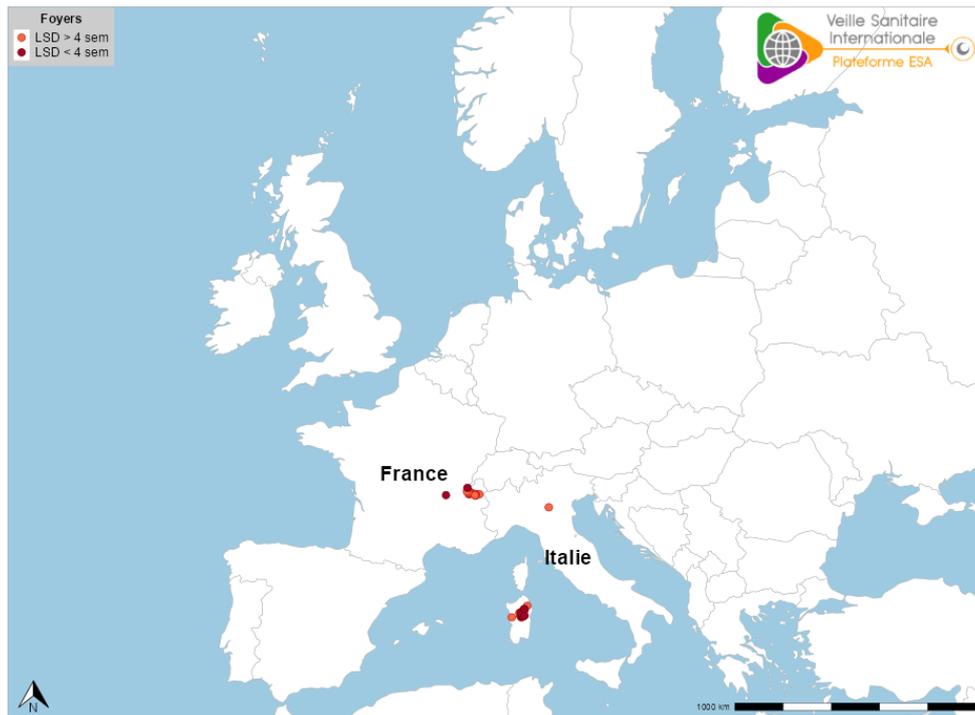


Figure 1. Distribution des foyers de DNC en Europe sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle basée sur les dates de détection) et depuis le 20/06/2025 (date de la première détection en Sardaigne). Seuls les foyers déclarés dans ADIS sont représentés (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Tableau 1. Nombre de foyers de DNC détectés chez les bovins par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Bovins
France	23/06/25	17/09/25	79
Italie	25/06/25	25/06/25	1
Italie (Sardaigne)	20/06/25	16/09/25	64
Total Europe	20/06/25	17/09/25	144

Pour en savoir plus

- Point de situation et Foire aux questions maintenu à jour par le MASA ([lien](#)).



EPISODE EPIZOOTIQUE DE BTV₃ ET BTV₈ EN NORMANDIE ET BRETAGNE

Les essentiels

- **France** : poursuite des détections de BTV₃ et BTV₈ dans de nombreux départements, notamment en Normandie et Bretagne.
- **Europe (sérotypes non détectés en France)** : pas d'actualisation concernant les détections de BTV₁ en Espagne, et BTV₁₂ dans le nord de l'Europe.

Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de santé animale de l'Anses¹ (LNR et LR OMSA), le Cirad² et le groupe de suivi FCO de la Plateforme ESA³

Les dates de fin de la période d'inactivité vectorielle selon les pays sont notifiées dans le document « Bluetongue Seasonally Vector free periods 2024 – 2025 » mis à jour le 15/05/2025 (source : [UE le 15/05/2025](#)).

Les paragraphes ci-dessous reprennent les éléments notoires en France et le suivi de situation de sérotypes émergents en Europe, non encore détectés en France.

FCO en France

En France, on observe une reprise de la circulation, essentiellement dans les régions peu touchées l'année dernière (Bretagne et Normandie), avec des signes cliniques sur ovins et bovins, des sérotypes 3 et 8 du virus de la FCO sur le territoire continental, et en Corse, des sérotypes 3 et 4. Au moins 2 000 élevages ont été impactés par ces différentes de FCO (source : LNR le 11/08/2025, [DGAL le 08/08/2025](#)).

Les détections de sérotype 3 et 8 se poursuivent surtout dans le nord-ouest de la France ([DGAL le 26/09/2025](#)).

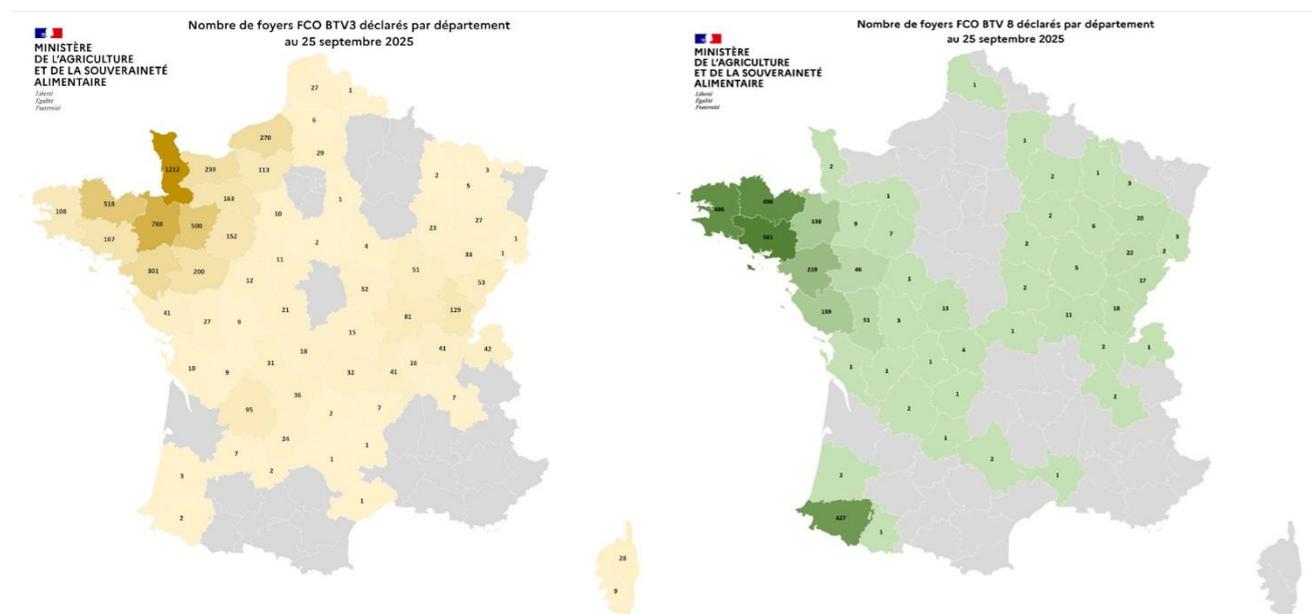


Figure 1. Répartition des foyers par département de BTV₃ à gauche, BTV₈ à droite (source : [DGAL le 26/09/2025](#)).

FCO en Europe

¹ Emmanuel Bréard, Corinne Sailleau, Stephan Zientara

² Thierry Baldet, Thomas Balenghien, Claire Garros

³ Emmanuel Garin, Charlotte Warembourg



Le résumé de situation en date du 11/03/2025 pour le BTV3, BTV4 et BTV12 en Europe est disponible dans la [Note du 17/03/2025](#). Les données de déclaration en 2025 montrent que le BTV8 poursuit son extension vers l'est et atteint les pays d'Europe centrale, où il a été détecté pour la première fois en Croatie le 11/07/2025, en Slovénie le 16/07/2025, en Serbie le 25/07/2025, en Bulgarie le 27/07/2025, au Kosovo le 28/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 08/09/2025, WAHIS OMSA le 01/09/2025). Ce sérotype a également été détecté pour la première fois en Autriche au mois d'août 2025 (source : AGES le 08/09/2025).

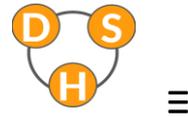
En **Espagne**, un bilan de situation au regard des sérotypes BTV1, BTV3 et BTV 8 a été actualisé par les autorités en date du 24/09/2025. Les actualisations concernent les sérotypes BTV3 et BTV8 mais aucune évolution sur la répartition du BTV1 (source : [MAPA le 24/09/2025](#)).



Figure 2. Distribution des sérotypes de BTV3 (violet), BTV8 (rose), BTV1, 3 et 8 (orange) en Espagne dans les provinces où le virus BTV a été confirmé sur la saison 2024-2025 (source : [MAPA le 24/09/2025](#)).

Pour en savoir plus

GDS France : situation sanitaire de la FCO et de la MHE au 17/07/2025 ([lien](#)) et carte de situation de la FCO et de la MHE au 18/09/2025 ([lien](#)).



PREMIER FOYER EQUIN DANS LE LOIRET ET DANS L'OISE

Les essentiels

- **Europe** : poursuite des détections sur animaux en France, Espagne, Italie, Allemagne et Hongrie.
- **France** : dix-huit nouveaux foyers équins à Paris, dans l'Hérault, le Loiret, l'Oise, le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône.
- **Italie** : neuf nouveaux cas et dix-neuf nouveaux foyers dans le nord du pays et en Sardaigne.

Section rédigée en collaboration avec le LNR West Nile, SPF, Cirad, CNR arboviroses OFB et le Respe.

- **Équidés**

Allemagne : Première détection chez un équidé dans le land de Hesse le 20/08/2025. Deux derniers foyers ont été détectés les 23 et 27/08/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 08/09/2025).

Autriche : Premier foyer équin détecté le 21/08/2025 (source : Commission européenne ADIS le 25/08/2025).

Croatie : Neuf premiers foyers équins détectés entre les 17/07 et le 01/08/2025. Un dixième foyer a été détecté le 22/08/2029 (source : Commission européenne ADIS le 08/09/2025).

Espagne : Premier foyer équin détecté le 25/06/2025 en Andalousie – Alméria (source : Commission européenne ADIS le 21/07/2025). Un quatrième foyer équin détecté le 11/09/2025 en Estrémadure (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

France : Les deux premiers foyers de la saison en France ont été détectés dans les Bouches-du-Rhône les 23 et 27/07/2025 chez des équidés, à Salon de Provence et à Mallemort (source : communication LNR le 01/08/2025). Un troisième équidé a été détecté le 02/08/2025 à Istres chez un équidé (Source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Pour la première fois, un foyer équin a été détecté dans le département des Yvelines. Il s'agit d'un cheval localisé à Maisons-Laffitte, pour lequel la suspicion a été établie le 12/08/2025. Deux nouveaux foyers ont été détectés dans les Bouches-du-Rhône et le Gard respectivement les 05 et 11/08/2025. Dix-huit nouveaux foyers ont été détectés entre le 24/08 et le 15/09/2025 à Paris, dans l'Hérault, le Loiret, l'Oise, le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône. Pour le Loiret et l'Oise, il s'agit de la première détection dans ces départements depuis plusieurs années (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). La semaine dernière des déclarations ont été faite aussi dans le Val-de-Marne et la Haute-Garonne.

Grèce : Premier foyer équin détecté le 05/06/2025. Deux dernières détections les 27/06 et 02/07/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 11/08/2025).

Hongrie : Un premier foyer a été détecté chez un équidé le 12/06/2025. Un nouveau foyer a été détecté le 07/09/2025, portant à six le total de foyers équins cette saison (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Italie : Neuf nouveaux foyers ont été détectés entre le 20/08 et le 04/09/2025 en Piémont et Latium (Source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

- **Avifaune sauvage**

Autriche : Première détection de la saison le 29/07/2025 chez une corneille noire (Source : Commission européenne ADIS le 11/08/2025).

Allemagne : Première détection de la saison le 10/07/2025 chez un accipitridé (Source : Commission européenne ADIS le 11/08/2025). Un dernier cas a été détecté en Saxe chez un psittacidé le 08/09/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 22/09/2025).

Espagne : premier cas dans l'avifaune, détecté le 28/07/2025 sur un autour des Palombes en Catalogne (source : Commission européenne ADIS le 25/08/2025).

Italie : En Sardaigne, trois nouveaux cas ont été détectés entre le 16/08 et le 01/09/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Le premier de la saison datait du 05/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 30/06/2025).

En Italie continentale, trois premiers cas aviaires ont été détectés Emilie-Romagne les 09, 10 et 11/07/2025 sur des pies bavardes et une corneille noire (source : Commission européenne ADIS le 21/07/2025). Seize nouveaux cas ont été détectés les 01 et 11/09/2025 dans les Abruzzes, en Emilie-Romagne et en Lombardie (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).



- **Vecteurs**

Le virus a été détecté pour la première fois chez des moustiques britanniques en 2023. Les fragments ont été détectés dans le cadre du programme Vector-Borne RADAR (Real-time Arbovirus Detection And Response) de l'APHA, par PCR dans deux échantillons de moustiques *Aedes vexans* collectés par l'UKHSA dans des zones humides de la rivière Idle dans le Nottinghamshire au centre de l'Angleterre, en juillet 2023. Au 21/05/2025, aucun cas de virus du Nil occidental contracté localement n'a été détecté chez l'Homme ou le cheval au Royaume-Uni. L'UKHSA a évalué le risque pour le grand public comme étant très faible (source : [Agence britannique de sécurité sanitaire, le 21/05/2025](#)). Cette information confirme cependant une circulation virale au Royaume-Uni.

Tableau 1. Nombre de notifications sur l'avifaune sauvage faites dans ADIS par espèce sauvage en Europe depuis le 01/01/2025. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 26/09/2025).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	41
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	38
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	14
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	11
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	9
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	8
Accipitridae (non identifiée)	<i>Accipitridae (incognita)</i>	7
Autour des Palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	6
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	5
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	4
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	4
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	3
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	3
Psittacidae (non identifiée)	<i>Psittacidae (incognita)</i>	3
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	3
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	2
Corvidae (non identifiée)	<i>Corvidae (incognita)</i>	2
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2
Aigle ibérique	<i>Aquila adalberti</i>	2
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	2
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	1
Columbidae (non identifiée)	<i>Columbidae (incognita)</i>	1
Flamant du Chili	<i>Phoenicopterus chilensis</i>	1
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	1
Grand Tétrás	<i>Tetrao urogallus</i>	1
Laridae (non identifiée)	<i>Laridae (incognita)</i>	1
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	1
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	1
Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	1
Scolopacidae (non identifiée)	<i>Scolopacidae (incognita)</i>	1
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	1
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	1
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	1
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1
Passeridae (non identifiée)	<i>Passeridae (incognita)</i>	1
Serin des Canaries	<i>Serinus canaria</i>	1
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	1
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	1



- **Humains**

Le bilan hebdomadaire de l'European Center for Disease Prevention and Control (ECDC) relatif aux cas humains de fièvre de West Nile pour les pays UE et voisins indique que plusieurs pays ont déclaré des cas : en Albanie, Bulgarie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Kosovo, Macédoine du Nord, Roumanie, Serbie, Espagne et Turquie (Source : [ECDC Weekly updates](#) du 24/09/2025).

En France, la première détection a été réalisée dans le Var le 29/07/2025, puis Bouches-du-Rhône et deux cas autochtones en Seine Saint-Denis (Source : [SPF](#) le 06/08/2025, [ARS Île de France](#) le 13/08/2025). Au 22/09/2025, 36 cas d'infection par le virus West Nile acquis par transmission vectorielle ont été confirmés dans 11 départements des régions PACA et Occitanie (Bouches-du-Rhône, Hérault, Var, Vaucluse - historiquement touchées par le virus - et Haute Garonne touché pour la 1ère fois) et les régions Île de France et Rhône-Alpes-Auvergne (, Seine-Saint-Denis, Puy-de-Dôme, Val d'Oise, Paris, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine, touchés pour la 1ère fois) (source : [SPF](#) le 24/09/2025).

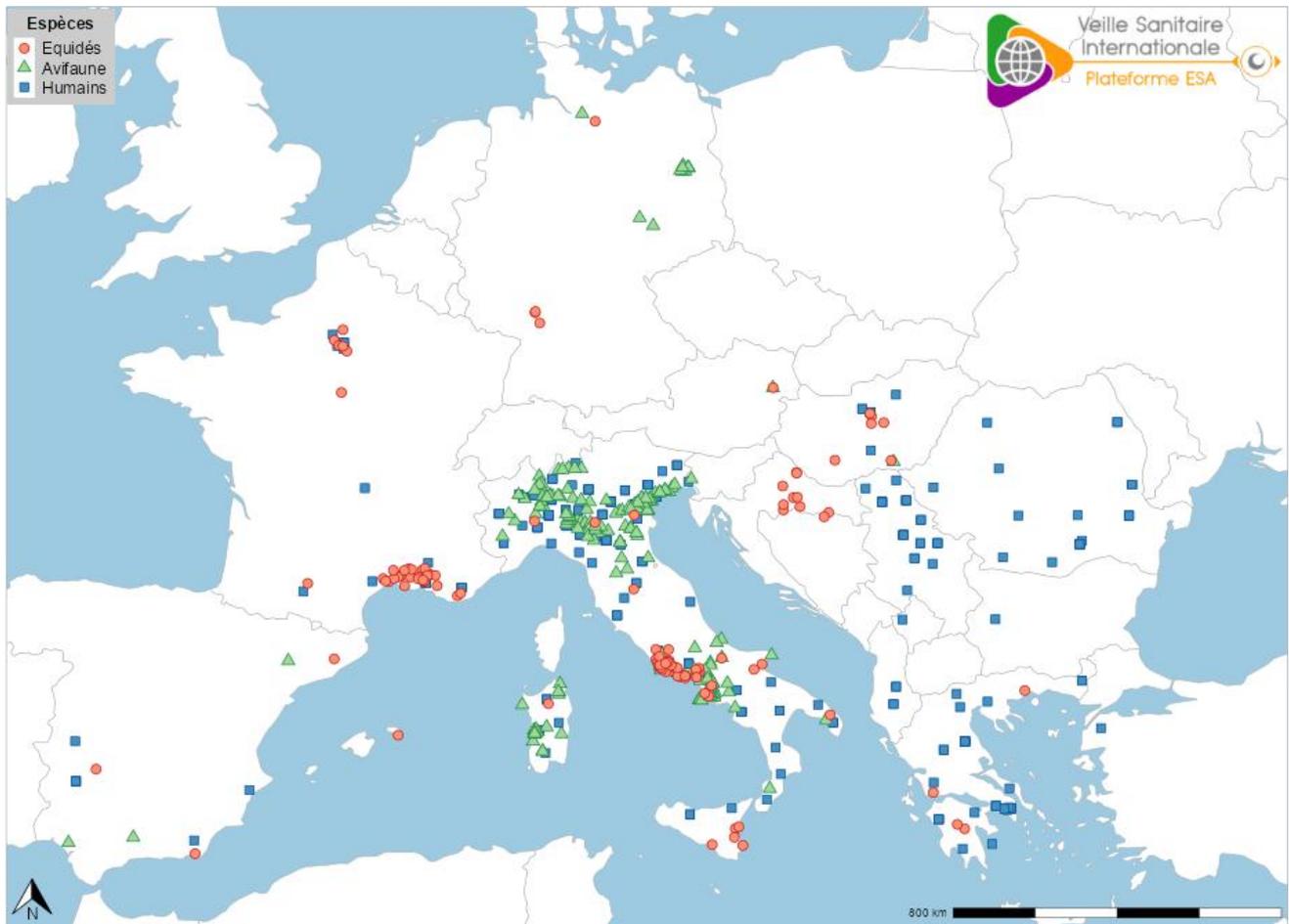


Figure 1. Distribution des foyers de fièvre West Nile en Europe en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025, [ECDC Weekly updates](#) du 24/09/2025). NB : Les cas humains peuvent être superposés. Pour la France, seuls les cas humains notifiés à l'ECDC sont représentés.

FIEVRE WEST NILE



Tableau 2. Nombre de cas et foyers détectés chez l'avifaune, les équidés et nombre de zones affectées par des cas humains en 2025 depuis le 01/01 pour les foyers/cas animaux (afin de prendre en compte les détections à l'inter-saison) et depuis le 01/06 pour les cas humains (date de début de la saison par l'ECDC) dans les pays d'Europe (UE et voisins) (source : Commission Européenne ADIS le 29/09/2025 et ECDC weekly dataset du 24/09/2025, Santé Publique France le 24/09/2025*).

Pays	Date de détection du premier évènement	Avifaune libre ou captive	Equidés	Humains
Albanie	20/08/2025	0	0	4
Allemagne	15/01/2025	12	4	0
Autriche	29/07/2025	1	1	0
Bulgarie	01/08/2025	0	0	1
Croatie	16/07/2025	0	10	0
Espagne	25/06/2025	3	4	17
France	23/07/2025	0	37	36*
Grèce	05/06/2025	0	4	70
Hongrie	12/06/2025	1	6	10
Italie	16/02/2025	174	58	678
Kosovo	17/09/2025	0	0	1
Roumanie	15/07/2025	0	0	30
Serbie	13/08/2025	0	0	52
Turquie	10/09/2025	0	0	1
Europe	15/01/2025	191	124	900

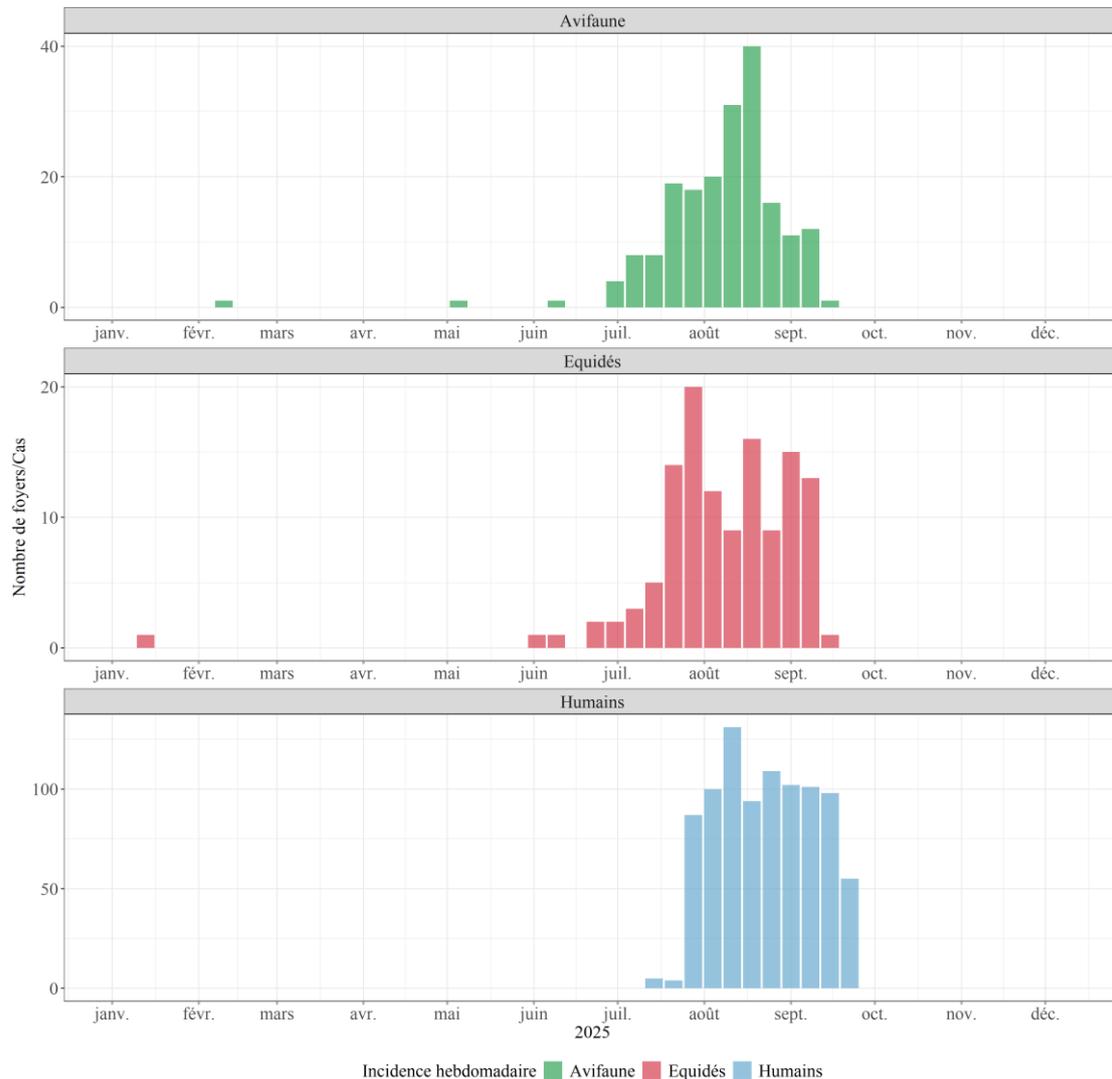


Figure 2. Incidence hebdomadaire par le virus West Nile en 2025 pour les foyers/cas animaux (dates de suspicion) et pour les zones affectées par des cas humains (dates de déclaration) (source : Commission Européenne ADIS 29/09/2025 et ECDC weekly dataset du 24/09/2025)

Détections d’infection à Usutu en France pour la saison 2025

Le virus Usutu (USUV) est un virus émergent d'origine africaine, du genre *Flavivirus*, proche du virus de la fièvre West Nile et transmis par un vecteur (du genre *Culex*). Il fait l’objet d’une surveillance par le réseau Sagir, le LNR et le CNR des arbovirus, et d’un diagnostic différentiel en cas de suspicion de fièvre West Nile. Contrairement au virus WN, cette infection n’est à déclaration obligatoire ni en santé animale ni en santé humaine.

Le LNR West Nile a diagnostiqué le premier cas d’infection à Usutu en France hexagonale chez une chouette lapone localisée à Kintzheim, dans le Bas-Rhin (67). Le génome du virus a été détecté dans le foie, la rate et l’encéphale de l’individu par RT-qPCR. Ce cas correspond à la première mise en évidence d’un cas d’infection aviaire Usutu pour la saison de transmission 2025 (source : LNR le 12/08/2025). La présence du virus a été confirmée dans le cadre de la surveillance Sagir sur un merle noir dans la Drôme (collecté le 26/03/2025, soit tôt dans la saison mais le virus est régulièrement détecté dans ce département), et sur une grive musicienne dans le Nord (collecté le 03/08/2025) (source : réseau Sagir le 01/09/2025).



TROIS PREMIERS FOYERS DE VOLAILLES EN POLOGNE ET DETECTIONS SUR DES CYGNES DANS PLUSIEURS PAYS, DONT LA FRANCE

Les essentiels

- **Europe** : douze pays (nouveaux pays : Autriche, Hongrie, Islande, Pologne) ont détecté des cas d'IAHP depuis le début de la saison (depuis le 01/08/2025). Plusieurs détections de cas sur des **cygnes** en Autriche, Allemagne, Pologne et en France.
- **Front est / sud-est** : premiers cas sauvages en Hongrie et Autriche.
- **Front Nord** : trois premiers foyers de volailles et premier cas sauvage en Pologne ; cas sauvages en Allemagne, Islande (premier cas de la saison, sur laridés), Norvège.
- **Front Sud** : nouveaux cas sur anatidés en Espagne.
- **Royaume-Uni** : des foyers domestiques et de nombreux cas sauvages ont été confirmés depuis le début de la saison. Ils sont en cours de notification et ne sont pas représentés dans les figures et tableaux de ce bulletin (source : [APHA](#)).

Fiche rédigée en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses¹, l'OFB², le CEFE³ et le MNHN⁴

Les informations traitées dans cette fiche couvrent une période allant du 01/08 au dimanche précédent la date de publication du BHVSI-SA.

Les dates de bornage des saisons, du 1^{er} août année n au 31 juillet année $n+1$, sont définies en fonction des périodes de migration descendante (post-nuptiale) des oiseaux sauvages. Sur la base de la biologie des espèces concernées et des données de baguage des anatidés, les premiers migrateurs arrivant en France à partir du mois d'août (observations sporadiques en juillet).

- Un article du Bulletin épidémiologique de l'Anses / DGAL rédigé par l'OFB détaille ces phénomènes migratoires ([lien](#)).
- Les informations sur la saison 2024/2025 sont disponibles dans le [BHVSI du 12/08/2025](#).

Le document [Sources de données](#) (à la [partie III.A.4](#)) précise la terminologie utilisée aux niveaux européen et international pour déclarer les cas et foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la notion de pathogénicité des souches de virus de l'influenza au sens de l'OMSA.

EUROPE. Bilan hebdomadaire de l'IAHP pour la saison 2025-2026 du 01/08/2025 au 28/09/2025 inclus (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 22/09/2025).

Prévalence

Depuis le 01/08/2025, **19 (+ 3 nouvelles déclarations) foyers de volailles, 3 (+ 1) foyers d'oiseaux captifs et 98 (+ 11) cas chez l'avifaune sauvage libre** ont été détectés en Europe (Tableau 1, Figures 1, 2 et 3).

- **Volailles** : 7 pays (nouveau pays: Pologne) ont détecté des foyers de volailles depuis le début de la saison. Les cinq pays ayant détecté le plus grand nombre de foyers sont : Espagne (4), Royaume-Uni (4), Bulgarie (3), Allemagne (3), Pologne (3).
- **Sauvages** : 11 pays (nouveaux pays: Autriche, Hongrie, Islande, Pologne) ont détecté des cas dans l'avifaune sauvage depuis le début de la saison. Les cinq pays ayant détecté le plus de cas sont : Norvège (26), Espagne (24), Royaume-Uni (22), France (7), Portugal (6).

¹ François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux, Audrey Schmitz

² Mathieu Guillemain, Anne Van De Wiele, Loïc Palumbo

³ Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE), Aurélien Besnard

⁴ Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Pierre-Yves Henry



Incidence et évolutions

Dans le compartiment sauvage, une augmentation d'incidence est observée depuis début juin 2025 chez les oiseaux sauvages marins, en particulier les laridés en mer du Nord, sur la Manche et le littoral de l'Atlantique.

Des cas sauvages sur anatidés ont été détectés en France, en Europe du Sud, en Europe centrale (Autriche, Allemagne, Pologne) et au Royaume-Uni.

La figure 1 présente la répartition des foyers et cas détectés sur les quatre dernières semaines et sur la semaine passée.

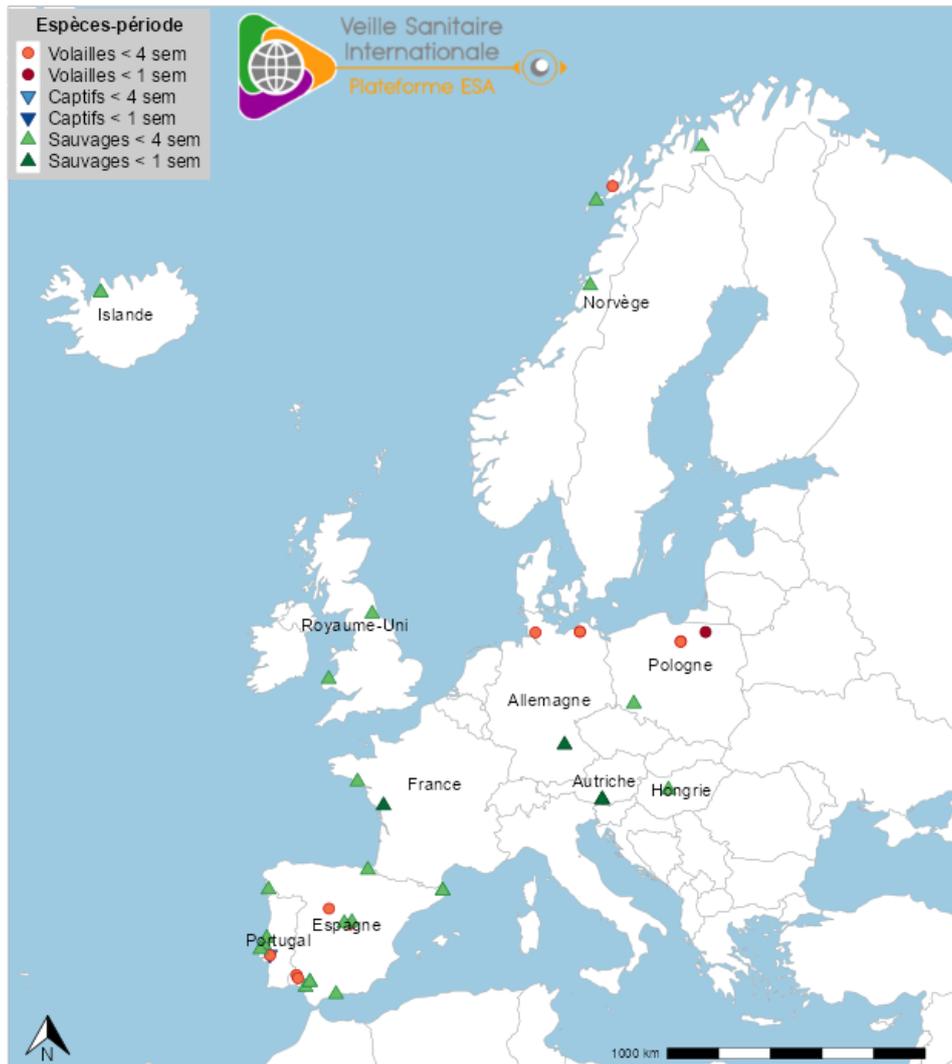


Figure 1. Localisation des cas ou foyers d'IAHP H5 en avifaune sauvage (triangles verts), chez les oiseaux captifs (triangles bleus) et chez les volailles (ronds rouges), en Europe détectés dans le mois (quatre semaines glissantes) et la semaine précédant le 28/09/2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025, WAHIS-OMSA le 22/09/2025). NB : les foyers et cas déclarés par le Royaume-Uni sur le site [APHA](#) ne sont pas représentés.

Situation par zone géographique

Les pays sont répartis en trois zones, selon la voie probable d'introduction par l'avifaune ([EFSA, 2017](#)). Au regard des voies migratoires d'introduction sur le territoire français hexagonal, nous identifions trois zones dans cette note : la voie est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse) au **Front est / sud-est**, les voies nord-est / nord-ouest au **Front nord** (pays avec un littoral sur la mer Baltique, mer du Nord, la Manche et le nord de l'Atlantique) et la partie ouest de la voie sud au **Front sud** (Espagne et Portugal).



Les migrations descendantes depuis les zones de reproduction vers les zones d'hivernage débutent traditionnellement fin août et les flux s'accroissent jusqu'à mi-novembre. La photopériode et les températures influencent ces déplacements saisonniers. Certaines espèces peuvent effectuer des mouvements sur de courtes distances, vers la France en provenance d'autres pays européens. Des mouvements d'oiseaux entre pays frontaliers sont possibles toute l'année pour plusieurs espèces (dont les laridés) (source : OFB).

- **Front est / sud-est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Pas de nouvelle déclaration (source ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Bulgarie : trois premiers foyers de volailles ont été détectés le 23/08/2025. Les foyers sont groupés dans la région de Plovdiv (Rakovski), dans le sud du pays. Le sous-type H5N1 est confirmé. Les foyers ont été détectés suite à la constatation d'une hausse de mortalité. Il s'agissait d'élevages de canards (taille entre 5 000 et 13 000 canards) (source : ADIS le 01/09/2025, autorités sanitaires bulgares [BFSA le 26/08/2025](#)).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

Les premiers cas sauvages de la saison ont été détectés le 11/09/2025 en **Hongrie** sur un grand cormoran et en **Autriche** les 23- 25/09/2025 sur deux cygnes tuberculés (source ADIS).

- **Front nord (mer Baltique, mer du Nord, Manche)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

En **Pologne**, trois premiers foyers de volailles ont été détectés les 18 et 24/09/2025 dans un élevage d'oies et deux élevages de dindes. Les élevages sont proches les uns des autres et situés dans le nord du pays (source : ADIS, deux foyers étaient déjà mentionnés dans le précédent bulletin).

Dans le bulletin précédent

Un troisième foyer a été détecté le 10/09/2025 dans le nord de l'**Allemagne**, dans un élevage multi-espèces (canards et oies) (source : ADIS). Au Royaume-Uni, pas de nouvelle déclaration (source : [APHA](#) consulté le 22/09/2025).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Royaume-Uni : les détections de foyers se poursuivent sur les mois de juillet et août. Six foyers ont été confirmés entre le 28/07/2025 et le 01/08/2025 dans les comtés d'Aberdeenshire, Somerset, Norfolk, Devon et Wrexham (source : [APHA](#) consulté le 04/08/2025). Trois foyers ont été confirmés les 06 et 08/08/2025 dans les comtés du Norfolk et du Devon (source : [APHA](#) consulté le 11/08/2025). Deux nouveaux foyers ont été confirmés les 28 et 31/08/2025 dans le sud-est de l'Angleterre (volailles dans le comté de Devon et basse-cour dans le Somerset) (source : [APHA](#) consulté le 01/09/2025).

Allemagne : le premier foyer de volailles a été détecté le 01/09/2025 dans un élevage de poules pondeuses du nord du pays. Un second foyer a été détecté le 10/09/2025 dans le nord, dans un élevage multi-espèces (poules pondeuses, canards et oies) (source : ADIS).

Norvège : le premier foyer de volailles a été détecté le 02/09/2025 (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

Les détections sur les cygnes augmentent, avec des cas déclarés en **Allemagne** (n=1, détecté le 22/09), en **Pologne** (n=1 détecté le 16/09/2025). Des cas sauvages ont également été détectés en **Norvège** (espèce non précisée) et en **Islande** (n=2, goéland cendré et mouette rieuse le 13/09/2025) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, cinq nouveaux cas ont été confirmés sur des laridés (source : [APHA consulté le 29/09/2025](#)).



Dans le bulletin précédent

Les détections de cas sauvages se poursuivent en **Norvège** (n=1 laridé non précisé) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, huit nouveaux cas ont été confirmés sur des laridés (source : [APHA consulté le 22/09/2025](#)).

Historique (depuis le début de la saison)

Les détections de cas sauvages chez des laridés et d'autres espèces d'oiseaux marins se poursuivent sur les littoraux de la mer du Nord et de la Manche sur les mois de juillet et août.

Royaume-Uni : en semaine 32 (du 04 au 10/08/2025), dix-huit cas ont été confirmés sur des cygnes, oies, goélands et rapaces principalement sur les littoraux (source : [APHA consulté le 18/08/2025](#)). Au **Royaume-Uni**, 38 nouveaux cas ont été confirmés sur quatre semaines de mi-août à mi-septembre, concernant diverses espèces, en majorité de laridés mais également des anatidés (oies, cygnes et canards) (source : [APHA consulté le 15/09/2025](#)).

Norvège : première détection de la saison sur des goéland argenté et goéland cendré détectés les 05 et 07/08/2025. Les détections sur laridés se poursuivent en septembre, dans le nord du pays (source : ADIS).

Allemagne : première détection de la saison sur un rapace le 08/08/2025. Des cas sporadiques sur laridés ont été détectés fin août dans le nord du pays (source : ADIS).

Pays-Bas : premier cas de la saison, sur deux goélands argentés détectés le 15/08/2025.

- **Front sud : autres pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Pas de nouveau foyer (source : ADIS). En **Espagne**, les enquêtes épidémiologiques sur les différents élevages infectés privilégient l'introduction par contact indirect avec la faune sauvage. Aucun lien entre élevage n'a été établi (source : autorités espagnoles [MAPA, CPVADAAA le 17/09/2025](#)). Au **Portugal**, le type de production concerné par le premier foyer d'IAHP détecté, était un engraissement de canards (source : [autorités portugaises, CPVADAAA le 17/09/2025](#)).

Dans le bulletin précédent

En **Espagne**, les détections se poursuivent dans le compartiment domestique. Un nouveau foyer de volailles a été détecté le 17/09/2025 dans le centre du pays (Castille-et-Léon), dans un élevage de poules pondeuses (source : ADIS).

Historique (depuis le début de la saison)

Au mois de juillet, des foyers de volailles ont été détectés en Espagne (région de Tolède et Pays Basque) et au Portugal. Ces foyers sont comptabilisés dans la saison précédente clôturée au 31/07/2025.

Espagne : le premier foyer de volailles a été détectés le 01/09/2025 dans le sud du pays (Andalousie) (source : ADIS). Deux autres foyers de volailles ont été détectés les 03 et 04/09/2025 dans le sud et le centre du pays (Andalousie et Castille-La Manche). Un foyer d'oiseau captif (oie cendrée) avait également été détecté le 20/08/2025 près de Séville. Tous ont été confirmés H5N1 (source : ADIS). Le foyer en Castille-La Manche concerne un élevage de 37 000 poulets reproducteurs. Une hausse de mortalité a été observée et l'élevage a été visité par les services vétérinaires le 04/09/2025 (source : [MAPA le 08/09/2025](#)).

Portugal : premier foyer de volailles le 02/09/2025 (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

En **Espagne**, les détections de cas se poursuivent sur des anatidés, avec deux oies cendrée détectées les 01 et 10/09/2025 (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

En **Espagne**, les détections de cas se poursuivent, réparties dans tout le pays. Plusieurs groupes d'espèces sont concernés, dont les anatidés (canard musqué détecté le 05/09/2025), flamant rose, cigogne blanche et laridés (source : ADIS). Au **Portugal**, trois nouveaux cas ont été détectés entre les 05-10/09/2025 sur des laridés.

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers cas depuis le début de la saison)

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



Au mois de juillet, des cas sauvages ont été détectés en Espagne et au Portugal sur des oiseaux marins. Ces cas sont comptés dans la saison précédente.

Portugal : premiers cas de la saison sur des goélands leucophées les 01 et 02/08/2025, puis un cas sur un canard chipeau le 11/08/2025 (source : ADIS).

Espagne : premiers cas de la saison le 04/08/2025 sur une cigogne blanche en Catalogne et le 04/08/2025 sur un goéland leucophée au Pays Basque. Trois goélands leucophées (détectés entre les 01 et 14/08/2025), un héron cendré détecté le 18/08 et une oie cendrée détectée le 19/08/2025. Les déclarations se poursuivent sur la fin du mois d'août, avec notamment des cas détectés sur goélands argentés les 13-14/08/2025, puis canard colvert et gallinule poule d'eau le 22/08/2025 (source : ADIS). Six cas (une déclaration peut contenir plusieurs spécimens) détectés entre les 18/08 et 04/09/2025, dont un canard colvert, une oie cendrée, un grèbe huppé, une spatule blanche, un aigle botté, une cigogne blanche et un paon (source : ADIS).

- **France**

- Actualisation hebdomadaire

- Un cas sur un cygne tuberculé a été détecté le 23/09/2025 en Vendée, ce qui constitue la première détection de la saison dans ce département (source ADIS).

- Dans le bulletin précédent

- Un second cas dans le Morbihan a été détecté le 09/09/2025 sur un cygne tuberculé (source : ADIS).

- Historique (depuis le début de la saison)

- Deux goélands argentés ont été détectés respectivement les 03 et 04/08/2025 près de Parthenay et Quimper (source : LNR et ADIS). Deux cas ont été détectés les 05 et 06/08/2025 sur des goélands argentés en Charente-Maritime (Rochefort). Un cas a été détecté le 27/08/2025 sur des cygnes tuberculés et des spatules blanches dans le Morbihan (source : ADIS).

Point de vigilance en France

Les détections concernent majoritairement les oiseaux sauvages et sont sporadiques dans la plupart des pays européens, à l'exception notable du Royaume-Uni où l'infection concerne essentiellement les laridés sur une zone géographique assez large (du nord au sud de l'Angleterre). Ces détections, récurrentes de cas d'infections chez des populations spécifiques d'oiseaux marins vivant en colonies (goéland argenté et mouette rieuse, notamment) sur l'ensemble de la saison précédente et le début de la saison en cours, suggèrent une circulation persistante et enzootique de virus de l'IAHP dans le compartiment sauvage, notamment au Royaume-Uni et en France. A noter que le spectre d'espèces d'oiseaux sauvages touchés depuis le début de la saison 2025-2026 s'élargit (anatidés, oiseaux marins vivant en colonies).

Les détections des virus de l'IAHP chez les volailles se poursuivent de façon sporadique dans un nombre croissant de pays européens (en particulier en Europe du Nord et dans la péninsule ibérique) et notamment **dans les pays limitrophes de la France**. Bien que localisées à quelques pays à l'échelon européen, les détections récentes indiquent **la persistance actuelle du risque d'introduction en élevage indépendamment des mouvements migratoires des oiseaux sauvages**.

Il convient de rester prudent sur l'interprétation des comptages de cas et foyers, compte tenu des délais de notification qui peuvent être importants pour les cas dans la faune sauvage. Une mobilisation et une attention sans faille de tous les acteurs (de l'amont à l'aval : couvoirs, élevages de sélection, multiplication et production de volailles et d'œufs, transports, abattoirs) de la filière de production de volailles en France est nécessaire pour limiter les risques. **La vigilance doit être maintenue, aussi dans la surveillance événementielle** (toutes filières confondues), **et la surveillance passive renforcée** (filière canard), de même que **l'observance stricte en routine des mesures de biosécurité** pour tous les maillons des filières et sur l'ensemble du territoire national (source : LNR le 30/09/2025).

Niveau réglementaire de risque et mesures de gestion en France

Le niveau de risque a été abaissé à « négligeable » depuis le 08/05/2025 (source [JO du 7/05/2025](#)). Il avait été abaissé au niveau « modéré » depuis le 21/03/2025 par l'arrêté du 19/03/2025 (source : [JO du 20/03/2025](#)). La France continentale est en statut indemne d'IAHP depuis le 04/02/2025 (source : [autodéclaration à l'OMSA](#)).



Tableau 1. Nombre de foyers de volailles, cas dans l'avifaune libre et captive d'IAHP H5 détectés en Europe (ordre alphabétique de noms de pays) depuis le début de la saison 2025-2026 (soit le 01/08/2025), sur les quatre semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA. Les définitions des compartiments sont celles du Règlement 2016/429 (cf. encadré supra). L'incidence mensuelle couvre la période du 01/09/2025 au 28/09/2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 22/09/2025).

Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2025-2026	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
Allemagne	Sauvages	08/08/2025	22/09/2025	5	5	0	0	1
	Volailles	01/09/2025	11/09/2025	3	3	0	0	3
Autriche	Sauvages	23/09/2025	25/09/2025	2	2	0	0	2
Bulgarie	Volailles	23/08/2025	23/08/2025	3	3	0	0	0
Espagne	Captifs	20/08/2025	20/08/2025	1	1	0	0	0
	Sauvages	01/08/2025	10/09/2025	24	24	0	0	8
	Volailles	01/09/2025	17/09/2025	4	4	0	0	4
France	Sauvages	03/08/2025	23/09/2025	7	0	0	7	2
Hongrie	Sauvages	11/09/2025	11/09/2025	1	1	0	0	1
Islande	Sauvages	13/09/2025	13/09/2025	2	0	2	0	2
Norvège	Sauvages	05/08/2025	10/09/2025	26	21	0	5	3
	Volailles	02/09/2025	02/09/2025	1	1	0	0	1
Pays-Bas	Sauvages	15/08/2025	15/08/2025	2	2	0	0	0
Pologne	Sauvages	16/09/2025	16/09/2025	1	1	0	0	1
	Volailles	18/09/2025	24/09/2025	3	3	0	0	3
Portugal	Captifs	19/09/2025	19/09/2025	1	1	0	0	1
	Sauvages	01/08/2025	10/09/2025	6	6	0	0	3
	Volailles	02/09/2025	02/09/2025	1	1	0	0	1
Royaume-Uni*	Captifs	22/08/2025	22/08/2025	1	1	0	0	0
	Sauvages	02/08/2025	07/09/2025	22	22	0	0	2
	Volailles	03/08/2025	25/08/2025	4	4	0	0	0
Europe	Captifs			3	3	0	0	1
	Sauvages			98	84	2	12	25
	Volailles			19	19	0	0	12

*source : WAHIS-OMSA consulté le 22/09/2025. Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.



Tableau 2. Nombre de déclarations sur l'avifaune sauvage par espèce sauvage, **ayant eu plus de 5 déclarations**, en Europe depuis le 01/08/2025. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 22/09/2025).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	22
Laridae (non identifiée)	<i>Laridae (incognita)</i>	22
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	10
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	7
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	6
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	6

Mesures de prévention en vigueur pour limiter le risque de contamination animal/humain par l'IAHP en France

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) avait rappelé début 2023 les mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/homme dans un fascicule destiné à toutes les personnes susceptibles d'être en contact étroit avec des oiseaux infectés ou avec des cadavres d'animaux contaminés, en particulier par le respect des mesures de protection :

- lors de la collecte des oiseaux sauvages : ne pas manipuler sans protection les oiseaux sauvages trouvés morts ou moribonds,
- en cas d'exposition à des oiseaux suspects d'infection ou infectés et leur produits (plumes, déjections...).

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée par la Haute autorité de santé pour les professionnels exposés aux virus aviaires et porcins (éleveurs, vétérinaires, techniciens).

Plus de précisions sur les mesures mises en place en termes de santé publique : Communiqué de presse du 06/02/2025 ([lien](#)).

Pour plus d'informations : Brochure du MASA ([lien](#)) ; Brochure de SPF ([lien](#)).

Cas chez les mammifères

Norvège

Un cas a été détecté le 04/09/2025 sur un renard arctique, sur les îles arctiques Svalbard / Jan Mayen. Le sous-type H5N5 a été confirmé (source : OMSA le 15/09/2025, code de l'évènement NOR_20250915).

Les cas d'IAHP détectés sur les mammifères officiellement notifiés dans WAHIS et identifiés par le réseau ProMED (par extraction automatique des posts jusqu'au 30/06/2024) depuis le 01/01/2020 sont visibles sur une interface en ligne ([lien](#)).

IAHP sur le continent Américain

Au 29/09/2025, aucun cas ni foyer n'a été détecté aux **Antilles françaises** ou en **Guyane**.

Amérique du Nord

Au Canada, des foyers sont actuellement en cours. On observe une reprise des détections dans le nord des États-Unis (source : [USDA](#) le 29/09/2025). Le suivi des cas et foyers chez les oiseaux est disponible sur le site des autorités sanitaires du Canada ([lien](#)) et des États-Unis (domestiques : [lien](#) ; sauvages : [lien](#)).

Le virus H5N1 a été confirmé sur des **bovins laitiers** aux États-Unis, le 20/03/2024 au Texas (huit bovins) et le 21/03/2024 au Kansas (un bovin). Au total 1 080 foyers en élevages de bovins laitiers ont été détectés dans 18 États (source : USDA consulté le 29/09/2025).



IAHP sur le continent Américain

Amérique centrale

Au Guatemala, une déclaration a été faite le 25/09/2025. Cet épisode a débuté le 20/08/2025. Un total de 114 anatidés sauvages (canards, dendrocygnes, oies et cygnes) est mort, sur une population sensible de 347 oiseaux recensés dans la réserve naturelle (collection privée). Le sous-type H5N1 clade 2.3.4.4.b a été confirmé (source : WAHIS-OMSA [notification immédiate](#) le 25/09/2025).

Amérique du Sud

Depuis le début de la saison, des foyers domestiques ont été détectés en Argentine et Bolivie.

Pour retrouver les informations relatives aux premières détections sur le continent américain, se référer au [BHVSI-SA du 04/01/2022](#) (émergence au Canada), au [BHVSI-SA du 15/02/2022](#) (émergence aux USA) et au [BHVSI du 07/11/2023](#) pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Pour davantage d'informations sur les foyers antérieurs de la saison 2025-2026, se reporter au [BHVSI du 12/08/2025](#), et [BHVSI du 22/09/2025](#).

Pour en savoir plus

- Matthieu Guillemain, Betty Plaquin, Alain Caizergues, Léo Bacon et Anne Van De Wiele. 2021. « La migration des anatidés : patron général, évolutions et conséquences épidémiologiques. », Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation n° 92 – Article 4 – 2021 ([lien](#)).
- EFSA #NoBirdFlu: clear communications for better biosecurity - 15 september 2025 ([lien](#)).



NOUVEAU FOYER AU KOSOVO

Les essentiels

- **Albanie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/07/2025, au total quatorze foyers détectés depuis le 01/01/2025 répartis dans tout le pays.
- **Hongrie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 23/01/2025.
- **Roumanie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/03/2025.
- **Kosovo** : nouveau foyer détecté, après plus de deux mois sans aucune détection.

Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de référence (OMSA et LRUE)¹

Information sur la peste des petits ruminants

La Peste des petits ruminants (PPR) est une maladie causée par un virus de type *morbillivirus*, apparenté à celui de la peste bovine. Il affecte les caprins, les ovins et des animaux sauvages de la même famille que les petits ruminants domestiques, ainsi que les camélidés. La PPR a été identifiée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1942. Quatre lignées génétiques ont été identifiées, la lignée IV étant la plus répandue en Afrique, Moyen-Orient et Asie.

Elle se caractérise par des taux de morbidité et de mortalité élevés et engendre de graves conséquences économiques dans des régions telles que l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie où les petits ruminants constituent un moyen de subsistance pour la population.

Les animaux affectés présentent de fortes fièvres et un abattement sévère, des sécrétions au niveau des yeux et du nez. L'animal est dans l'incapacité de manger en raison de lésions buccales douloureuses. Les animaux souffrent de pneumonie et de diarrhée aiguës. L'issue de la maladie est fréquemment la mort de l'animal (source : [OMSA](#)). La transmission se fait par inhalation de gouttelettes émises lors de la toux et éternuements d'animaux infectés. La contamination a donc principalement lieu par contact direct entre les animaux. La transmission via le milieu extérieur contaminé est faible compte tenu de la durée de survie limitée du virus. Cette maladie n'est pas transmissible à l'Homme (source : [FAO](#)).

La PPR est catégorisée « ADE » au sens du règlement européen 2016/429 (règlement d'exécution UE [2018/1882](#)), ce qui implique l'éradication immédiate, l'obligation de déclaration des foyers et la restriction des mouvements intra-communautaires (plus d'informations sur la définition des catégories de maladies via ce [lien](#)).

Un premier foyer de Peste des Petits Ruminants (PPR) avait été détecté le 08/07/2024 en **Grèce**. Le virus s'est répandu sur tout le territoire, jusqu'au 29/10/2024. En parallèle, de nombreux foyers ont été détectés en **Roumanie** entre les 15/07/2024 et 01/09/2024. Après six mois sans aucune détection dans le pays, un unique foyer est à nouveau détecté le 03/03/2025. En Europe, un foyer a été détecté en **Bulgarie** en novembre 2024, puis trois en **Hongrie** en janvier 2025 et 14 en **Albanie** en juin 2025 (Figure 1).

Les détails sur l'émergence de la PPR en Europe (Grèce et Roumanie) sont disponibles dans la note [Premier foyer de peste des petits ruminants en Grèce](#). Le détail de l'historique par pays jusqu'au 01/07/2025 est disponible dans la [Note du 07/07/2025](#).

¹ Arnaud Bataille (UMR Astre - Cirad)

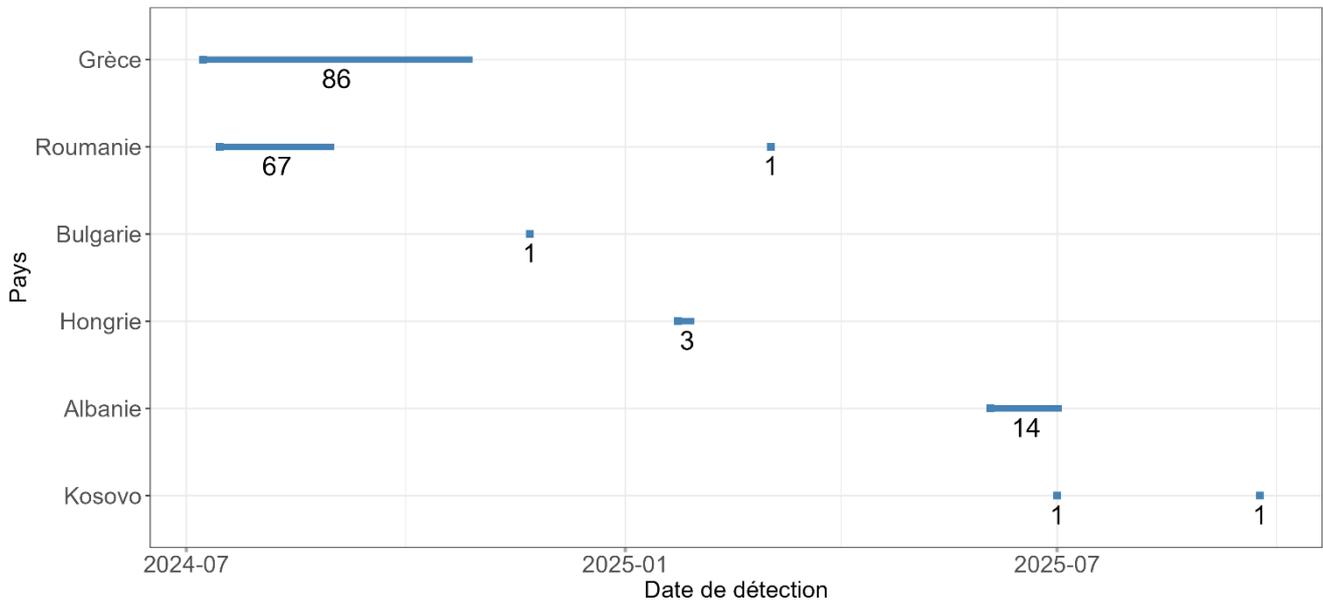


Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de PPR par pays depuis le 08/07/2024 (date de détection du premier foyer dans les Balkans, en Grèce) (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). NB : chaque trait continu représente une période, avec un mois sans foyer séparant deux périodes.

Albanie

Les deux premiers foyers ont été détectés les 03 et 04/06/2025 distants de 80 km l'un de l'autre. Plusieurs détections ont suivi sur le mois de juin. Certains foyers sont liés par un pâturage en commun. A ce stade, les services vétérinaires n'ont pas communiqué sur les hypothèses d'introduction.

Au total, le pays a déclaré quatorze foyers, répartis dans tout le pays. Pas de nouvelle déclaration, depuis le dernier foyer détecté le 03/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025).

Hongrie

Le premier foyer de PPR a été détecté le 23/01/2025 dans un élevage d'engraissement ovin, de 1 810 têtes. Au total, trois foyers ont été déclarés officiellement (source : Commission européenne ADIS le 03/02/2025).

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 30/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025).

Kosovo

Pas de nouvelle détection depuis le premier foyer détecté le 01/07/2025, le long de la frontière avec l'Albanie (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Après plus de deux mois sans détection, un nouveau foyer a été détecté le 24/09/2025 dans un élevage de caprins. Ce second foyer est situé à quelques kilomètres du premier, à proximité de la frontière avec l'Albanie. L'hypothèse d'une introduction par mouvement d'animaux a été retenue (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Roumanie

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/03/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Ce foyer était survenu dans l'ouest du pays (comté de Bihor, Cefa) à la frontière avec la Hongrie, après 6 mois sans aucune détection. Entre les 19/06 et 12/09/2025, neuf animaux, issus de trois élevages (trois dans chaque élevage) ont été confirmés positifs par PCR ou par ELISA (sur un total de 906 animaux testés issus de 34 fermes). Ces animaux ont partagé les mêmes pâturages. Les exploitations sont situées à Braila dans l'est du



pays. Cependant, les animaux positifs n'ont pas été retrouvés. Aucune notification dans ADIS n'a été faite (source : The National Sanitary Veterinary and Food Safety Authority of Romania, [CPVADAAA² le 17/09/2025](#)).

Analyses génomiques

Le laboratoire de référence européen de la PPR (LRUE, Cirad) a publié les résultats d'analyses de séquences de virus de PPR collectés au début des épizooties en Roumanie, Grèce et Bulgarie (premiers foyers notifiés) en 2024. Les analyses confirment que les foyers de PPR dans ces trois pays ont une origine commune, probablement d'Afrique du Nord et non de Turquie, comme précédemment évoqué dans les premières hypothèses. Ces souches ont une grande proximité génétique avec les souches collectées en Géorgie en 2016, elles-mêmes probablement introduites d'Afrique du Nord (hypothèse d'après les analyses partielles de séquences sur le gène N). Les résultats suggèrent également une évolution rapide du virus. Le LRUE souligne le manque de séquences récentes issues des foyers des zones enzootiques, en particulier de Turquie et Afrique du Nord, afin de pouvoir confirmer plus précisément l'origine des souches qui ont émergé en Europe en 2024 et leur dynamique d'extension entre les pays ([Guendouz et al., 2025](#)).

Les analyses de souches collectées en Hongrie et en Albanie où le virus a émergé en 2025 suggèrent que le virus a persisté dans la zone des Balkans malgré l'absence de notification officielle pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois (source : [EURL -GFTAD meeting août 2025](#)). Ceci s'est confirmé avec la notification d'un nouveau foyer au Kosovo détecté le 24/09/2025.



Figure 2. Foyers de PPR en Europe (épizootiques) et Turquie (enzootiques) depuis le 01/01/2025 et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Tableau 1. Nombre de foyers de PPR détectés par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). NB : en 2024, des foyers avaient été détectés en Grèce et Bulgarie.

Pays	Date de détection du premier événement	Date de détection du dernier événement	Ovins/Caprins
Albanie	03/06/25	03/07/25	14
Hongrie	23/01/25	30/01/25	3
Kosovo	01/07/25	24/09/25	2
Roumanie	03/03/25	03/03/25	1
Total Europe	23/01/25	24/09/25	20

² Comité Permanent des Végétaux, des Animaux, des Denrées Alimentaires et de l'Alimentation Animale



POURSUITE DES DETECTIONS

Les essentiels

- **Allemagne** : Pas de nouvelle déclaration cette semaine. Le cas sauvage le plus proche de la France a été détecté en décembre 2024 le long du Rhin dans la commune de Lampertheim (environ 70 km de la frontière).
- **Italie** : deux cas sauvages cette semaine. Les cas sauvages. Les plus proches de la France en 2025 ont été détectés à proximité de Savone, 60 km de la frontière).
- **Pologne** : poursuite des détections de cas sauvages répartis dans tout le pays.
- **Roumanie** : incidence élevée dans le compartiment domestique, avec 52 foyers détectés en quatre semaines.
- **France hexagonale** : le territoire est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 28/09/2025 (source : DGAL).

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2025 au 28/09/2025 inclus (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 22/09/2025).

Prévalence

Depuis le 01/01/2025, 699 (+ 38 nouvelles déclarations) foyers domestiques et 8 035 (+ 78) cas sauvages ont été détectés en Europe.

Incidence

L'incidence mensuelle se maintient dans le compartiment sauvage, avec 278 cas dans la faune sauvage détectés sur les quatre dernières semaines. Dans le compartiment domestique, elle augmente progressivement avec 125 foyers domestiques (Tableau 1).

La valeur de l'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage est principalement due aux nombreuses détections en Lettonie (82), Pologne (57), Allemagne (46), Estonie (41), Lituanie (31). La densité des foyers domestiques et des cas en faune sauvage en Europe est représentée sur la Figure 2.

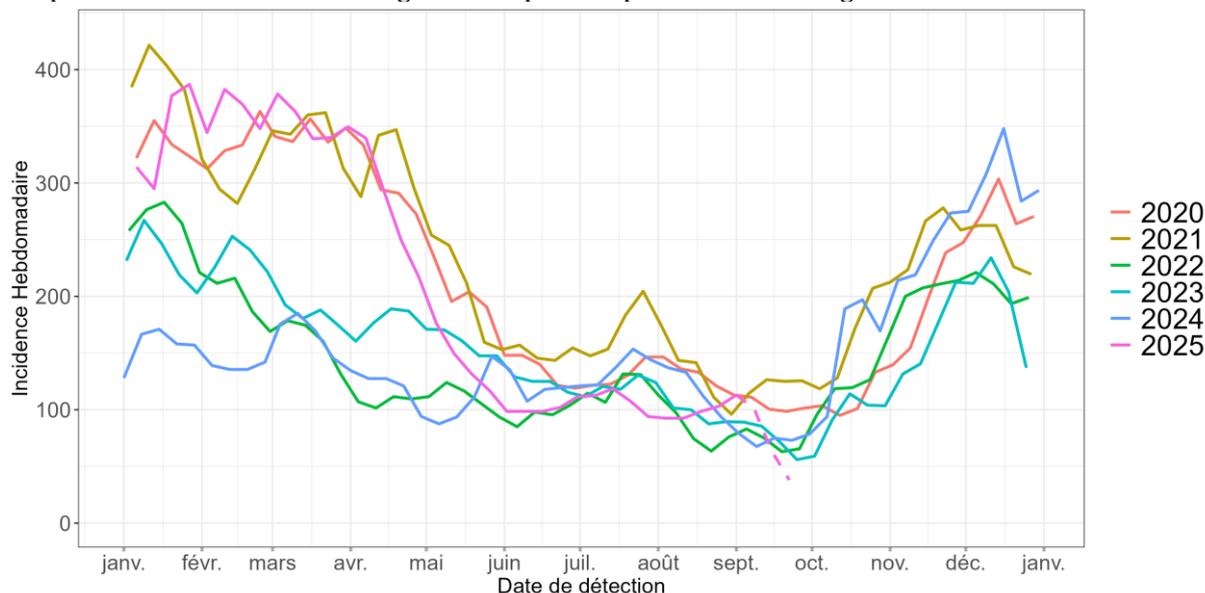


Figure 1. Incidence hebdomadaire (nombre de cas détectés par semaine) dans le compartiment sauvage en Europe pour les années 2020 à 2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 22/09/2025). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

PESTE PORCINE AFRICAINE



Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas en faune sauvage non captive de PPA détectés depuis le 01/01/2025. L'incidence mensuelle couvre la période du 01/09/2025 au 28/09/2025 (source : Commission Européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 22/09/2025). Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

Pays	Compartiment	Nombre de foyers et cas	Incidence mensuelle	Date de dernière détection
Allemagne	Sauvage	1 791	46	17/09/2025
Bosnie-Herzégovine	Domestique	26	2	13/09/2025
	Sauvage	16	0	19/08/2025
Bulgarie	Sauvage	274	1	09/09/2025
Croatie	Domestique	42	26	25/09/2025
	Sauvage	26	11	25/09/2025
Estonie	Domestique	11	1	17/09/2025
	Sauvage	145	41	26/09/2025
Grèce	Domestique	4	0	23/06/2025
	Sauvage	66	0	09/05/2025
Hongrie	Sauvage	650	2	09/09/2025
Italie (Continentale)	Domestique	1	0	07/01/2025
	Sauvage	529	6	16/09/2025
Lettonie	Domestique	11	3	07/09/2025
	Sauvage	877	82	22/09/2025
Lituanie	Domestique	6	1	11/09/2025
	Sauvage	538	31	23/09/2025
Macédoine du Nord	Sauvage	7	0	28/04/2025
Moldavie	Domestique	47	1	09/09/2025
	Sauvage	16	0	24/07/2025
Monténégro	Sauvage	1	0	03/01/2025
Pologne	Domestique	17	1	03/09/2025
	Sauvage	2 723	57	22/09/2025
Roumanie	Domestique	357	52	24/09/2025
	Sauvage	155	1	11/09/2025
Serbie	Domestique	158	37	23/09/2025
	Sauvage	44	0	22/08/2025
Slovaquie	Domestique	1	0	30/04/2025
	Sauvage	148	0	12/07/2025
Ukraine	Domestique	18	1	11/09/2025
	Sauvage	29	0	19/08/2025
Europe	Domestique	699	125	25/09/2025
	Sauvage	8 035	278	26/09/2025

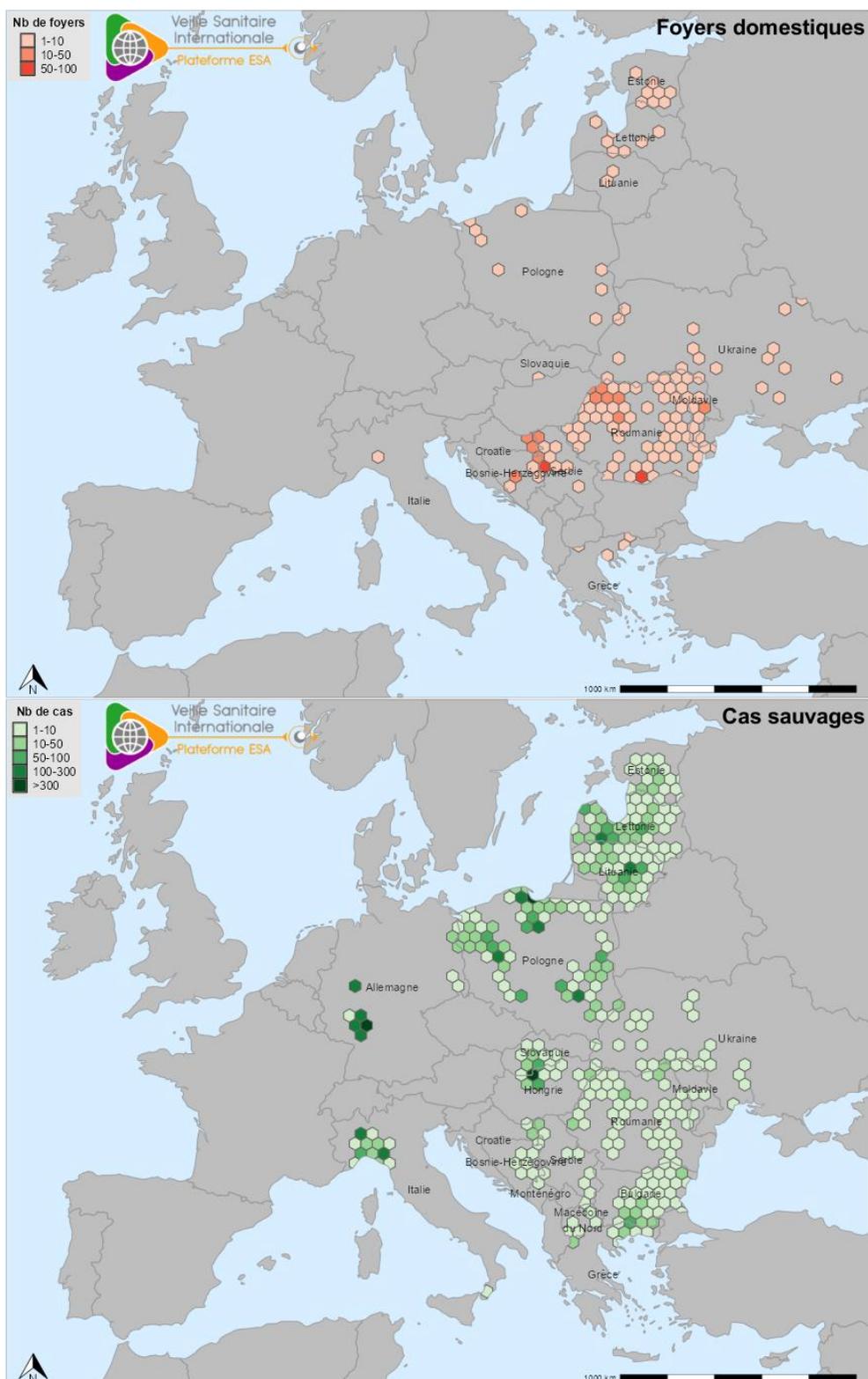


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/01/2025 et le 28/09/2025 (source : Commission Européenne ADIS le 29/09/2025 et WAHIS-OMSA le 22/09/2025)

PESTE PORCINE AFRICAINE



Une carte interactive des foyers domestiques et cas en faune sauvage de PPA est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Elle permet de générer des cartes et séries temporelles représentant l'évolution spatiale et temporelle des foyers, selon les périodes et zones géographiques d'intérêt.

Mesures de zonage de l'UE : sur la base de la situation épidémiologique relative à la PPA dans les pays membres de l'UE, des zones de restriction I, II et III sont réglementées et énumérées à l'annexe I du [règlement d'exécution \(UE\) 2023/594](#) de la Commission.

La carte résumant les mesures de zonage en Europe (Figure 3) et un outil interactif ([lien](#)) pour les mesures de zonage fournissent une représentation indicative de ces zones.

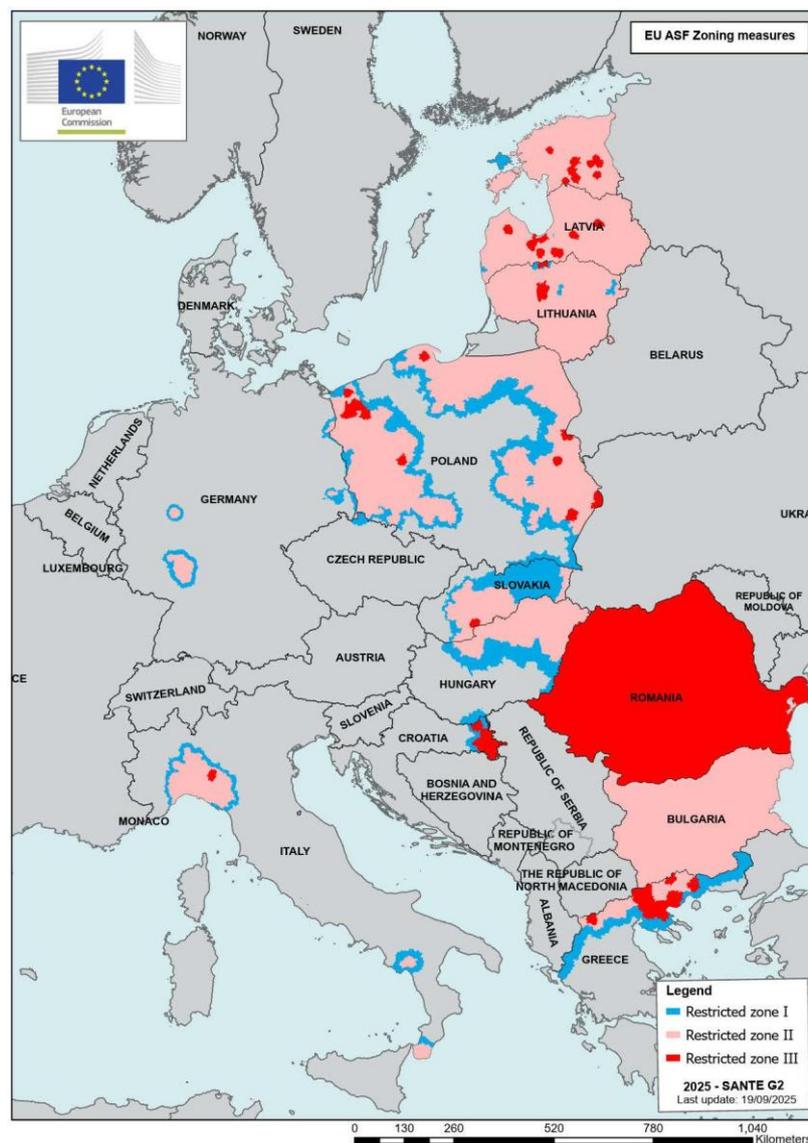


Figure 3. Représentation des zones réglementées vis-à-vis de la PPA dans l'Union européenne au 19/09/2025 (annexe du règlement 2023/594) (source : [site de la Commission européenne](#)). Les zones sont définies par degré de risque en tenant compte de la situation épidémiologique et, notamment, des facteurs suivants : la maladie touche à minima les exploitations porcines et éventuellement la population de porcins sauvages (zone III) ; la maladie ne touche que la population de porcins sauvages (zone II) ; le risque découle d'une proximité relative avec la population de porcins sauvages contaminée (zone I) (Les actualisations sont précisées dans l'annexe du règlement d'exécution 2025/1924 du 19/09/2025).



Allemagne

Ouest de l'Allemagne (Länder de Bade-Wurtemberg, Hesse, Rhénanie-Palatinat, Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Les mesures mises en place par chaque land sont disponibles dans la [présentation du CPVADAAA du 28/08/2024](#).

Compartiment sauvage

Un premier cas sauvage a été détecté le 14/06/2024 chez un sanglier retrouvé mourant dans la ville de Rüsselsheim au sud-ouest de Francfort (source : Commission Européenne ADIS le 16/06/2024).

Un total de 1 753 cas sauvages sur des sangliers a été détecté depuis le 01/01/2025 sans nouvelle déclaration cette semaine (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Après un pic à plus de 400 cas détectés sur 4 semaines glissante en mai 2025, l'incidence mensuelle a baissé, pour se maintenir autour de 60 cas depuis mi-juin 2025. Les détectations se poursuivent dans le district d'Olpe en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (60 km à l'est de Cologne ; 200 km de la frontière française), dont le premier cas détecté le 24/06/2025, avait marqué une extension de 113 km vers le nord (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025, FLI le 16/06/2025). On note également une densification des cas dans le land de Hesse. Une progression vers l'est avait été observée avec la détection le 01/07/2025 d'un cas à Bad Berleburg à environ 20 km des précédents cas. A ce stade, l'origine de l'infection de cette nouvelle zone n'est toujours pas connue. Par contre, le séquençage de la souche NRW de Rhénanie du Nord Westphalie a montré une forte homologie avec les souches isolées en Calabre (sud de l'Italie) (source : [FLI le 24/06/2025](#)).

Le cas le plus proche de la frontière avec la France a été déclaré le 02/12/2024 (sanglier détecté le 03/09/2024 à Bürstadt – 78 km de la frontière).

Compartiment domestique

Le premier foyer a été détecté le 08/07/2024 dans un élevage de 9 porcs situés dans la commune de Biebesheim am Rhein (district de Groß-Gerau, Hessen). Un dernier foyer au sein d'un élevage de trois suidés a été détecté le 14/08/2024, ce foyer est situé à 19 km du cas dans la faune sauvage le plus proche et à 60 km de la frontière française (source : Commission européenne ADIS le 28/10/2024).

Frontière germano-polonaise

Compartiment sauvage

Du nord au sud, le front (longueur de zone infectée à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne) s'étend sur une longueur de 218 km. A titre de comparaison, la distance entre les deux extrémités de la zone infectée en Belgique mesurait à son maximum 36 km en 2019.

Depuis le 01/01/2025 (date de début de période de cette fiche), 18 cas ont été détectés chez des sangliers, avec une dernière détection le 24/04/2025 (Uckermark) (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025). Tous se concentrent dans une zone située à la frontière germano-polonaise du Brandebourg et de la Saxe. Il est à noter que la pression se maintient à un niveau élevé au nord en Pologne à la frontière avec le Mecklembourg-Poméranie.

Compartiment domestique

Le dernier foyer a été détecté le 05/06/2024 dans la ville de Pasewalk dans le Mecklembourg Poméranie Occidentale à 20 kilomètres de la frontière polonaise au sein d'un élevage de 3 577 animaux (source : Commission européenne ADIS le 10/06/2024). Aucun cas sur sanglier n'avait été détecté aux alentours (source : Commission Européenne ADIS le 15/07/2024).

PESTE PORCINE AFRICAINE

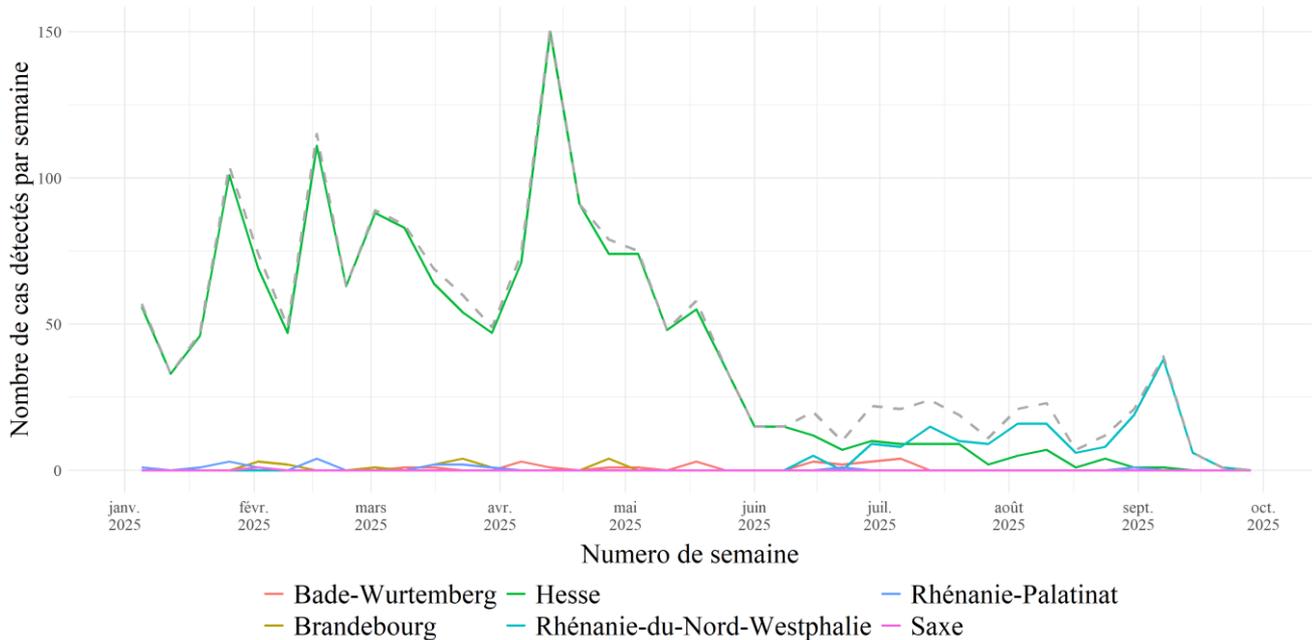


Figure 4. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Allemagne détectés entre le 01/01/2025 et le 28/09/2025. Les courbes en traits plein matérialisent le nombre de cas au sein des différents länder et la courbe en pointillé, le nombre de cas sur l'ensemble de l'Allemagne (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). NB : les deux dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Les données peuvent être incomplètes.

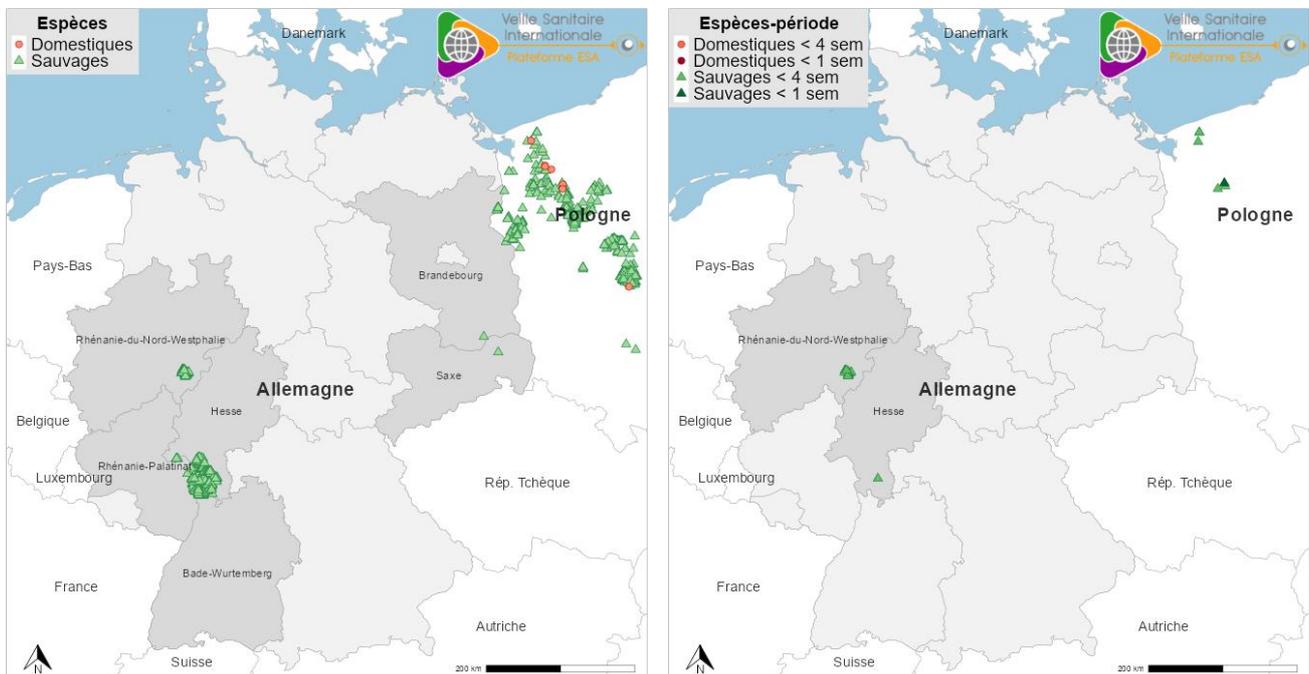


Figure 5. Localisation des cas et foyers de PPA détectés en Allemagne et dans l'ouest de la Pologne entre le 01/01/2025 et le 28/09/2025 à gauche, et au cours des quatre dernières semaines à droite (source : Commission européenne ADIS au 29/09/2025). NB : Plusieurs cas peuvent être superposés.



Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie

Une incidence très faible se maintenait dans les deux compartiments sauvage et domestique de ces trois pays depuis le début de l'année. On observe aux frontières entre ces trois pays et au centre de la Bosnie-Herzégovine une augmentation significative de l'incidence depuis le mois de juillet dont cette semaine 27 foyers et huit cas déclarés (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

France

La France hexagonale est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 28/09/2025 (source : DGAL le 29/09/2025).

Compte tenu la progression de la PPA chez les sangliers en Allemagne, le ministère a relevé le 26/09/2024 la surveillance de la PPA – au niveau 2B du réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage (réseau SAGIR) – dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Cette décision permet de mobiliser davantage d'acteurs de terrain pour augmenter les signalements de cadavres de sangliers, leur collecte et leur analyse, comme c'est le cas depuis janvier 2022 dans les trois départements de la région PACA limitrophes du nord de l'Italie (Source : [DGAL le 17/09/2024, Instruction 2024-538](#)).

Pour rappel, les quatre niveaux de surveillance des pestes porcines dans la faune sauvage sont définis par l'instruction 2018-938^[2].

Durant les saisons de chasse (de la semaine 27 de l'année n-1 à la semaine 26 de l'année n) 2022/23, 2023/24 et 2024/25 en cours, respectivement 87, 164 et 181 cadavres de sangliers ont été signalés sur l'ensemble du territoire hexagonal et 79, 129 et 148 prélèvements ont été testés négatifs par le réseau Sagir, et aucun résultat positif n'a été trouvé sur ces campagnes de prélèvements (source : Flash info PPA Sagir du 02/04/2025).

Sensibilisation de la filière par la DGAL

Un nouveau message de sensibilisation a été adressé le 01/07/2025 aux acteurs impliqués dans la surveillance de la PPA en France ainsi qu'aux voyageurs par la DGAL ([lien](#)).

Grèce

Un dernier foyer domestique a été détecté le 23/06/2025 dans le nord-est du pays (source : Commission européenne ADIS le 30/06/2025).

Un dernier cas sauvage a été détecté le 09/05/2025 dans le nord-est du pays (source : Commission européenne ADIS le 30/06/2025).

Hongrie

Aucun foyer domestique n'a été détecté depuis le 01/01/2024.

Dans le compartiment sauvage, l'incidence mensuelle a atteint un maximum fin janvier 2025 avec près de 150 cas détectés pour décliner depuis le mois de février 2025. L'incidence mensuelle actuelle est de deux cas sauvages (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Italie

Elle est apparue en Piémont Ligurie en janvier 2022, dans le Latium en mai 2022, et enfin en Calabre et en Campanie en mai 2023. La maladie s'est étendue progressivement sur la totalité du territoire de l'Italie continentale. D'après les analyses génétiques réalisées par l'IZS Teramo, les souches isolées de génotype II en Italie du Nord (Piémont et Ligurie) et en Italie centrale (Latium), ne sont pas liées l'une à l'autre (le génotype I étant localisé uniquement sur la Sardaigne). Elles seraient dues à des introductions du virus à partir de sources différentes (source : [IZS](#)). Le suivi des déclarations de PPA dans l'Italie continentale est disponible sur le site internet des « Istituto Zooprofilattico Sperimentale » (IZS - Instituts zooprophyllactiques expérimentaux) régionaux (Source : [Actualisation par l'IZS Piémont, Ligurie Val d'Aoste, IZS région du Latium](#)).

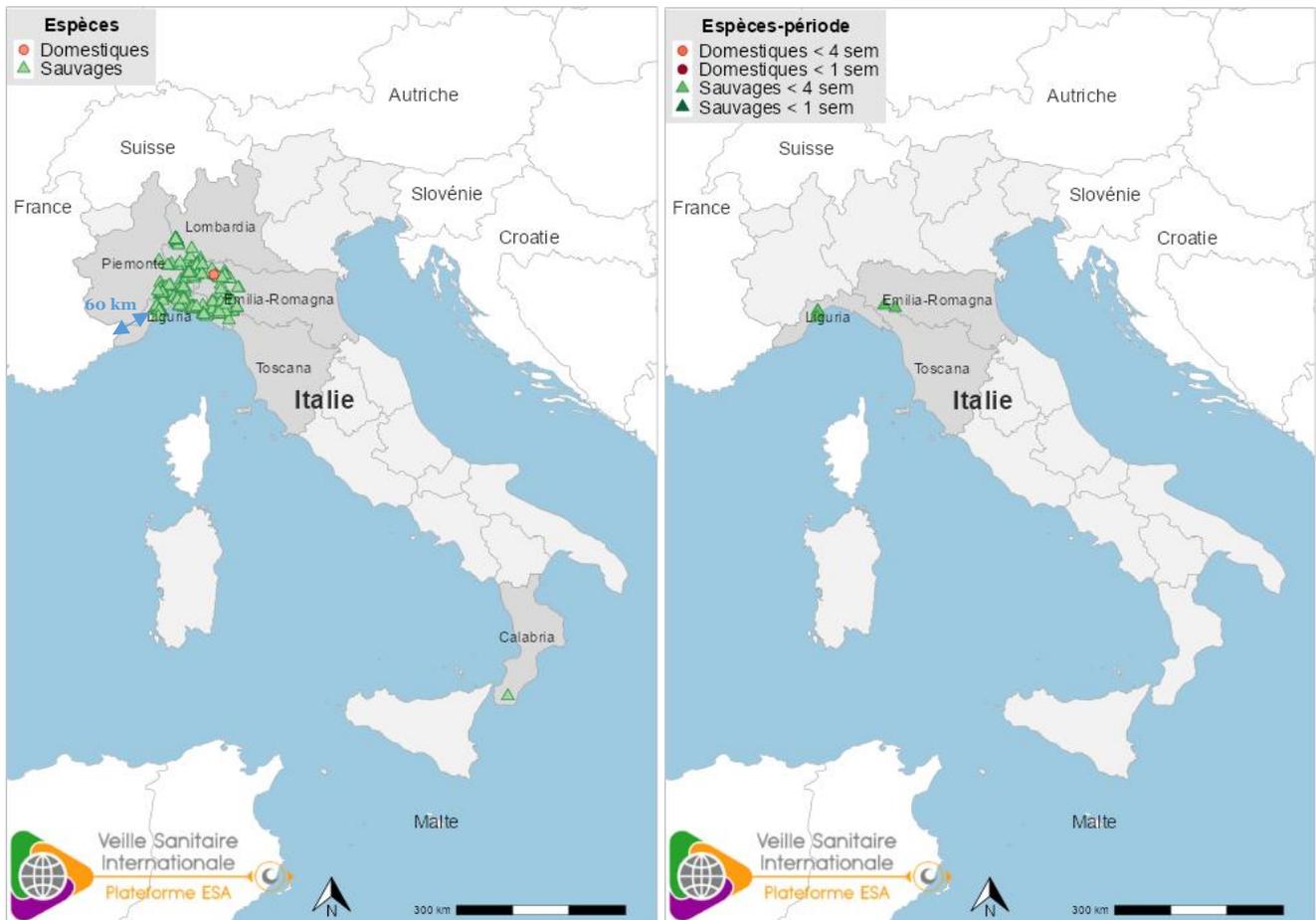


Figure 7. Cas et foyers de PPA en Italie (g notype II) entre le 01/01/2025 et le 28/09/2025   gauche, et au cours des quatre derni res semaines   droite (source : Commission europ enne ADIS au 29/09/2025)

Faible incidence mensuelle depuis le mois d'ao t - La majorit  des d tections dans le nord du pays

La grande majorit  des cas et foyers r cents ont  t  d tect s dans le nord, zone Pi mont/Ligurie/Lombardie/Emilie-Romagne/Toscane. A la fronti re entre la Lombardie et le Pi mont, on a not  une progression vers le nord des cas le long de la rivi re Tessin. Le cas le plus septentrional reste   43 km de la fronti re suisse.

Le cas le plus proche de la fronti re fran aise avait  t  d tect  le 01/05/2023 sur la commune de Cairo Montenotte, dans la r gion administrative de Savone, soit une distance de la fronti re fran aise estim e   environ 55 km (figure 7) (source : [IZS le 07/05/2023](#)).

L'incidence mensuelle baissait depuis le mois d'avril 2025. Une l g re reprise a  t  observ e mi-juillet dans le nord du pays (Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Lombardie). Cette semaine, l'incidence demeure basse, avec une nouvelle d claration de cas sauvage d tect  le 06/09/2025 (source : Commission europ enne ADIS au 22/09/2025, [CPVADAAA le 07/07/2025](#)).

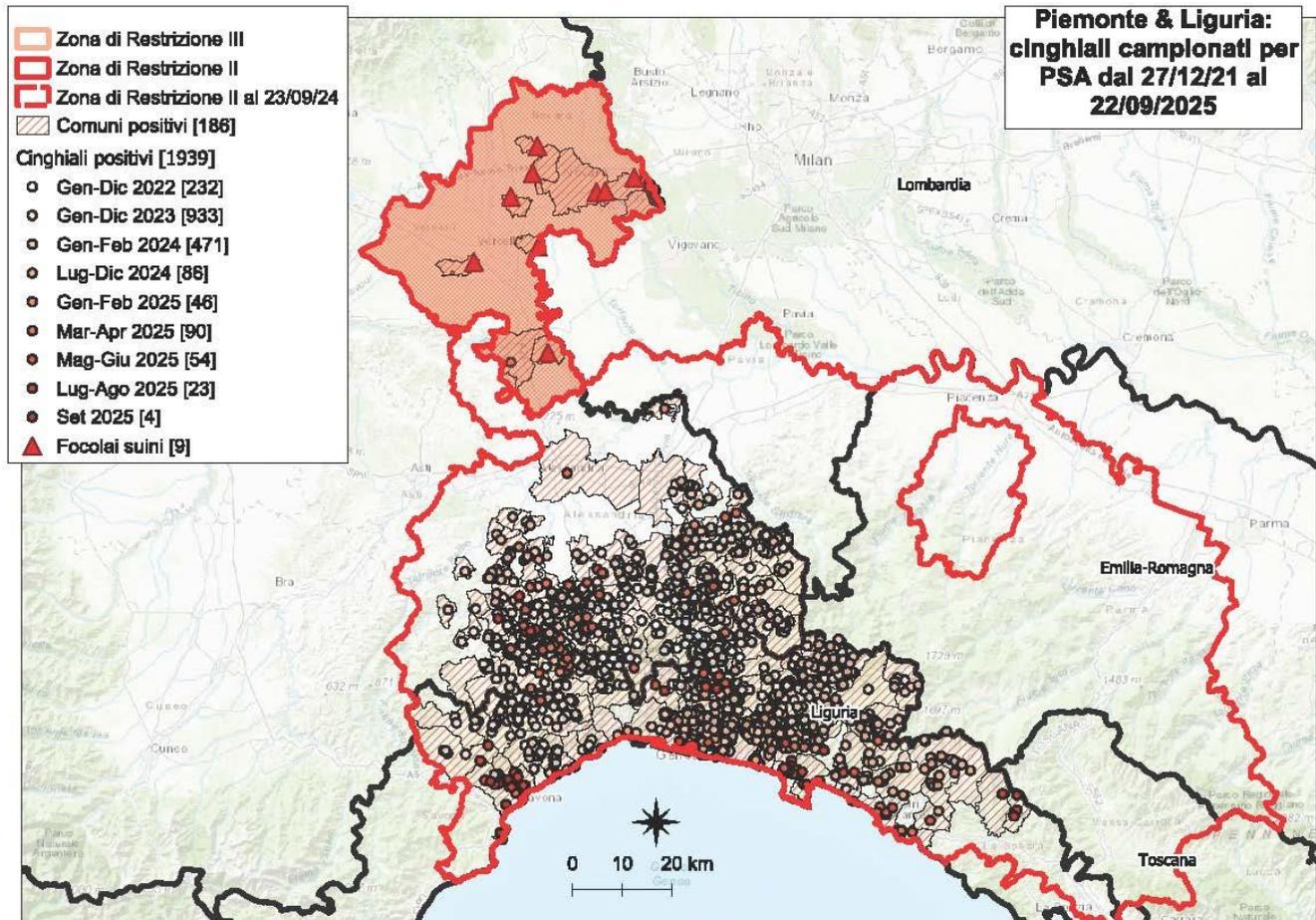


Figure 8. Distribution des cas de PPA détectés sur des sangliers en Ligurie et dans le Piémont entre le 27/12/2021 et le 21/09/2025 (Source : [Actualisation par l'IZS Piémont](#) le 21/09/2025). Les cas et foyers détectés en Lombardie, en Emilie-Romagne et en Toscane ne sont pas représentés.

Le reste du pays moins touché

Un cas a été détecté en Calabre le 28/04/2025 au sein de la zone déjà réglementée. La totalité des cas se concentraient jusqu'alors dans la zone nord depuis le dernier cas en Campanie (sud du pays) le 07/09/2024.

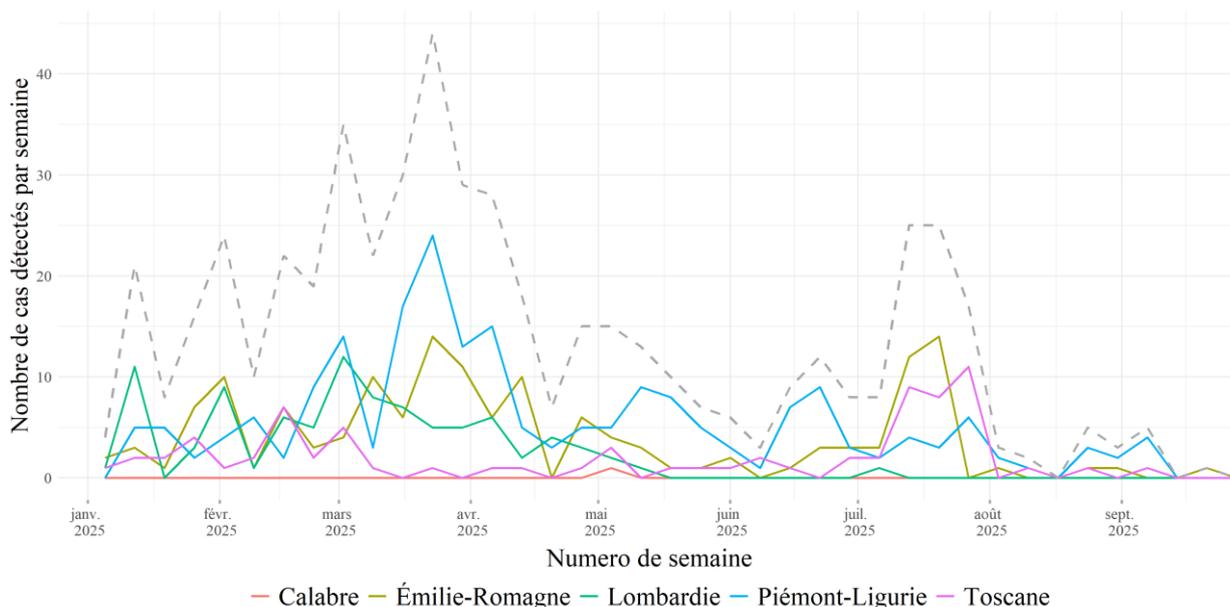


Figure 9. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Italie continentale détectés entre le 01/01/2025 et le 28/09/2025. Les courbes grise pointillée et de couleur matérialisent, respectivement, le nombre de cas sur l'ensemble de l'**Italie continentale**, et au sein des provinces (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification ; elles peuvent être incomplètes.

Pays Baltes

L'incidence mensuelle demeure à un niveau élevé en Lettonie, avec 82 cas détectés sur les quatre dernières semaines, 41 en Estonie et 31 cas en Lituanie (source : Commission européenne ADIS au 29/09/2025). En Estonie, Lettonie et Lituanie, respectivement trois, un et un foyer ont été détectés dans des élevages les 11 et 12/08/2025 (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). En Lettonie, deux nouveaux foyers domestiques ont été détectés les 20 et 22/08/2025 dans de petits élevages (source : Commission européenne ADIS le 25/08/2025).

Pologne

L'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage avait atteint un plateau au mois de février 2025 autour de 500 cas. Depuis avril, une décroissance est amorcée. Les cas ont été détectés sur tout le territoire, notamment dans la zone située dans le nord-ouest du pays, proche de la frontière avec l'Allemagne. L'incidence mensuelle se maintient toujours en plateau à un niveau élevé, avec 57 cas sauvages détectés sur les quatre dernières semaines. (Source : Commission européenne ADIS au 29/09/2025).

Dans le compartiment domestiques deux foyers ont été détectés les 20 et 23/06/2025, après plus de 9 mois sans aucune détection (précédent foyer le 13/09/2024). Trois autres foyers domestiques ont été détectés le 07/07/2025 (dans de nouvelles régions administratives du centre-nord et dans l'est, dans lesquelles aucun cas sauvage n'avait été détecté depuis le début d'année) et un le 11/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025). Les détections dans le compartiment domestique se poursuivent au mois d'août 2025. Pas de nouveau foyer déclaré cette semaine (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025).

Roumanie

Dans le compartiment domestique, une reprise de la circulation avait été observée depuis l'automne 2024 jusqu'à un pic mi-février 2025. L'incidence mensuelle des cas sauvages a atteint un pic au-delà de 50 cas début février 2025 pour progressivement diminuer au mois de mars. Depuis le mois d'avril, une reprise d'incidence mensuelle est à noter (avec plus de 25 foyers détectés en quatre semaines depuis fin-juin) (source : Commission européenne ADIS au 14/07/2025). L'incidence mensuelle des foyers domestiques reste élevée avec 52 foyers détectés sur les quatre dernières semaines (source : Commission européenne ADIS au 29/09/2025).

L'incidence mensuelle des cas sauvages baisse (n=1) (source : Commission européenne ADIS au 29/09/2025).



Slovaquie

Le dernier foyer domestique a été détecté le 01/05/2025 au sein d'un élevage de 18 458 animaux (source : Commission européenne ADIS au 19/05/2025). La zone réglementée occupe environ 80 % du pays et est maintenant limitrophe de la Tchéquie.

L'incidence mensuelle des cas sauvages a atteint un maximum à plus de 40 cas détectés sur quatre semaines à la mi-janvier 2025. Elle diminue depuis et est descendue en dessous de 20 cas détectés sur quatre semaines fin mars. Elle est de nouveau nulle cette semaine (source : Commission européenne ADIS au 18/08/2025).

Ukraine

Cette semaine, pas de nouvelle déclaration. L'incidence reste très faible dans les deux compartiments (source : Commission européenne ADIS au 29/09/2025).

Pour en savoir plus

- Les différentes actions de sensibilisation à la PPA menées en France sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)) et sur le site du ministère en charge l'agriculture ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site de l'Anses ([lien](#)) et du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).

Situation aux Caraïbes

En République Dominicaine, un premier cas de peste porcine africaine a été rapporté le 28/07/2021. L'épizootie s'est répandue rapidement sur toute l'île d'Hispaniola. Le premier foyer en Haïti a été détecté le 26/08/2021. Pour mémoire, la PPA n'avait plus été observée sur le continent américain depuis 1982, où elle était présente en Haïti, mais peut-être considérée dorénavant comme enzootique en Haïti. Selon un rapport de l'USDA, elle est considérée comme enzootique en République dominicaine (source : [USDA le 19/11/2024](#)).

En date du 28/09/2025, les Antilles françaises et la Guyane sont toujours officiellement indemnes de PPA (Source : DGAL le 29/09/2025).

Situation en Asie / Océanie

La PPA (génotype II) a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région, touchant actuellement 21 pays en Asie. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles sur le site OIE-WAHIS ([lien](#)) et sur le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)). Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas faune sauvage par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). Dans un article publié le 28/10/2021 ([lien](#)), les auteurs ont indiqué avoir détecté en juin 2021 des souches de PPA appartenant au génotype I dans les provinces de Hénan et Shandong en Chine. L'origine de ces souches n'a pas été déterminée ; l'analyse phylogénétique montre une grande similitude avec les souches isolées au Portugal en 1968 et 1988. Ces souches ayant une moindre pathogénicité, leur détection est plus difficile ce qui complexifie la lutte contre la maladie. Pour des informations plus récentes, voir le site de l'OMSA Asie/Pacifique ([lien](#)) et la déclaration FAO du 21/08/2025 ([lien](#)). A noter qu'en Europe depuis 2014, l'ensemble des cas déclarés (hors Sardaigne) appartenaient au génotype II (souche Georgia 2007).

^[1]A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.

^[2]<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-938>

Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés. Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.



Anémie infectieuse des équidés : un foyer en Bulgarie et un en Hongrie.

Un foyer d'anémie infectieuse des équidés a été détecté le 09/09/2025 en Hongrie, et un en Bulgarie le 14/09/2025 (source : Commission européenne ADIS le 22/09/2025).



Fièvre aphteuse en Turquie : nouvelles déclarations de SAT1 et non typés

Fiche rédigée en collaboration avec le LNR¹, de l'Anses Maisons-Alfort

L'épizootie (sérotypage O) en Europe centrale est à présent maîtrisée. Les mesures de régionalisation prises au niveau européen ont été levées le 05/06/2025. Toutes les informations concernant cet événement sont disponibles dans la [Note de situation du 23/06/2025](#).

Turquie

Trois premiers foyers de sérotypage SAT1 ont été détectés entre les 30/04 et 13/05/2025 sur des bovins dans le sud-est du pays : deux le long de la frontière avec l'Irak (région administrative de Hakkari) et un environ 180 km au nord, près du lac de Van. Les animaux ont présenté des signes cliniques. Les investigations épidémiologiques s'orientent vers une hypothèse d'introduction par mouvements illégaux de bétail et une diffusion par le vent (source : Commission européenne ADIS le 19/05/2025).

La Turquie a déclaré cette semaine 50 nouveaux foyers, dont 48 de SAT-1 et deux non typés, sur toute la partie asiatique de son territoire (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Le sérotypage SAT-1 est maintenant présent dans l'ensemble de l'Anatolie (partie asiatique de la Turquie) notamment à la frontière avec l'Arménie et la Géorgie. Il n'a pas été détecté en Thrace turque (partie européenne de la Turquie).

Le sérotypage SAT1 avait été détecté au Proche Orient (pool 3) fin 2024, signifiant déjà un changement significatif pour la zone (source : EU-FMD quarterly report october-december 2024). En 2025, le sérotypage SAT1 a été détecté en Irak depuis le 15/01/2025 et au Koweït depuis le 06/04/2025 (source : WAHIS-OMSA consulté le 19/05/2025). D'autres souches ont été détectées (poste de quarantaine au Bahreïn) début 2025, et au Qatar en 2023 (source : EUFMD quarterly report january-march 2025).

En Turquie, la FA est enzootique excepté dans la partie européenne (Thrace turque). Une vaccination est organisée sur tout le territoire contre les sérotypes O, A, Asia-1 et SAT2, avec un taux de couverture estimé à 90% au début du printemps (source : EUFMD quarterly report october-december 2024).

¹ Stéphan Zientara

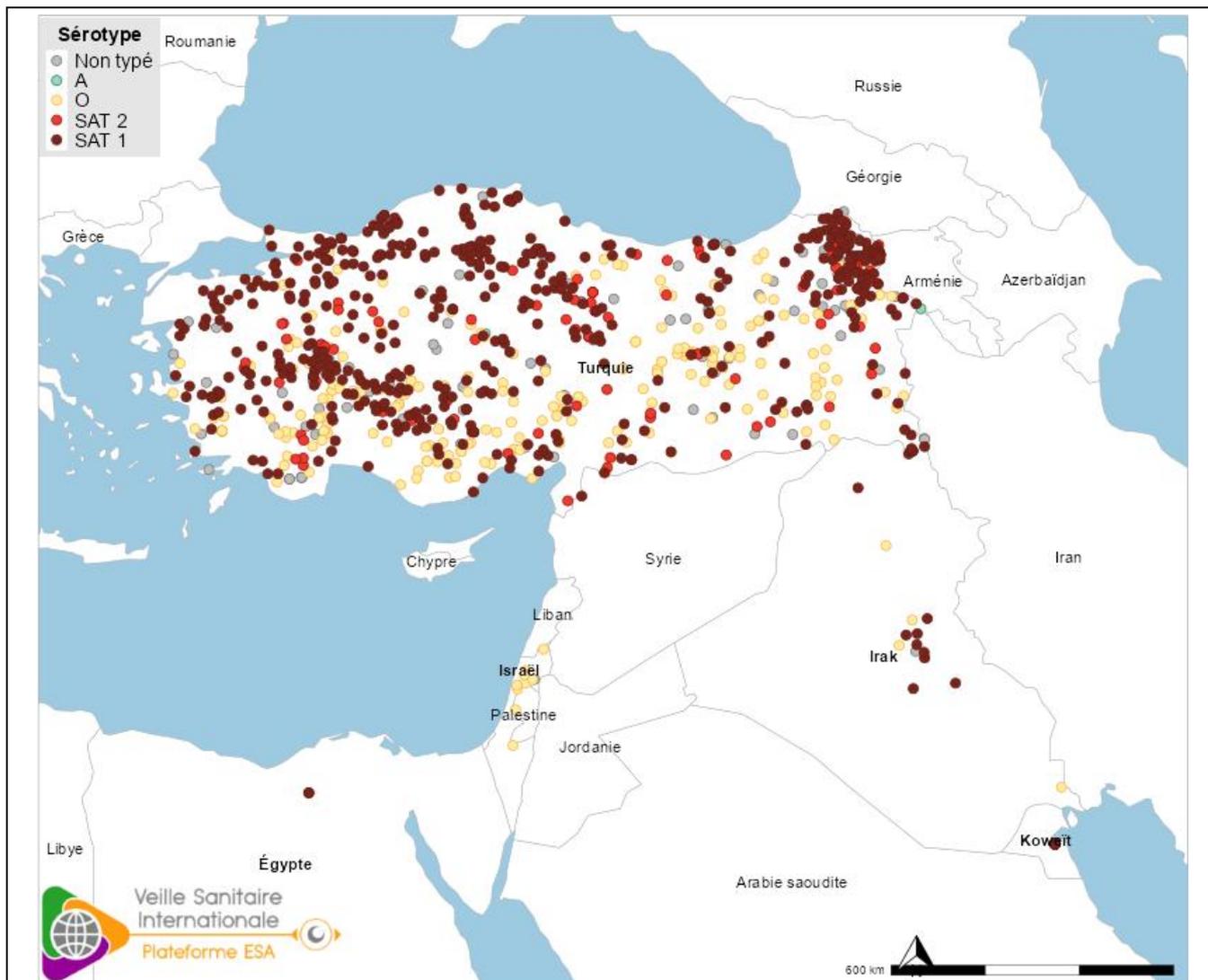


Figure. Localisation des foyers de fièvre aphteuse au Proche-Orient depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS et WAHIS-OMSA le 29/09/2025).

Égypte

Le sérotype Sat-1 a été détecté en Égypte le 15/07/2025 (source : WAHIS-OMSA [notification immédiate](#) le 20/08/2025). D'après le dernier rapport trimestriel EUFMD (source : [EUFMD April-June 2025](#)), ce sérotype n'avait jamais été détecté dans ce pays. Le tableau de bord pour suivre l'évènement est consultable [ici](#).

Pour en savoir plus

- EuFMD ([lien](#))
- Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) - page fièvre aphteuse ([lien](#))
- Note de situation « Foyers de fièvre aphteuse en Afrique du Nord » (point au 08/02/2024) ([lien](#))



Maladie hémorragique épizootique en France et en Europe : pas de nouvelle déclaration.

Les dates par pays de fin de la période d'inactivité vectorielle sont notifiées dans le document « Bluetongue Seasonally Vector free periods 2024 – 2025 » mis à jour le 15/05/2025 (source : [UE le 15/05/2025](#)).

Les paragraphes ci-dessous reprennent les éléments notoires en France.

France

Les informations sur l'émergence de la MHE en France sont disponibles dans la note [Emergence de la MHE en France](#). Pas de nouveau foyer cette semaine (source : [DGAL le 26/09/2025](#)).

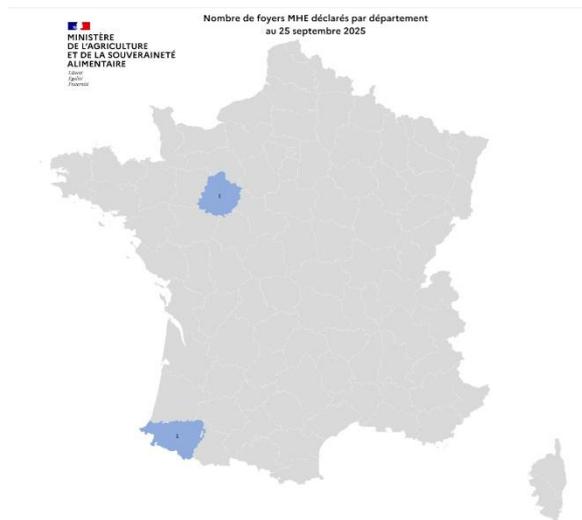


Figure. Répartition des foyers par département de MHE en date du 25/09/2025 (source : [DGAL le 26/09/2025](#)).

Europe

L'historique et les détails par pays sont disponibles dans la [fiche MHE du BHVSI du 26/11/2024](#). En 2024, la MHE avait été détectée en Espagne où elles se sont poursuivies jusqu'en décembre 2024 (source : [MAPA le 18/12/2024](#)) ; ainsi qu'au **Portugal** (dernier foyer le 18/10/2024). En 2023, des foyers avaient été détectés également en **Italie** (dernier foyer le 18/12/2023).

En **Belgique**, un bovin importé de France le 07/04/2025 (Tarn-et-Garonne), a été détecté positif en RT-PCR. Les deux autres bovins du même lot importé ont été testés négatifs (source : [DGZ le 29/04/2025](#)).

La RT-PCR peut rester positive jusque six mois après contamination. L'infection de l'animal peut donc remonter à fin 2024. Aucune transmission autochtone n'a été détectée à ce stade (source : [LNR le 05/05/2025](#)).

A noter que l'activité vectorielle pourrait avoir repris en Belgique depuis début avril (source : [Sohier et al. 2018](#)). La Belgique ne déclare plus de période d'inactivité vectorielle à la commission européenne (source : [CE le 02/05/2025](#)).



Rage classique en Europe et en Turquie : un nouveau foyer en Pologne et deux en Roumanie.

Section rédigée en collaboration avec le LNR rage¹.

Nota bene :

Seuls les cas de rage classique (rabies virus - RABV), à déclaration obligatoire auprès de la Commission européenne, sont traités dans le BHVSI-SA. La rage des chauves-souris, chaque année dans de nombreux pays, n'est donc ni traitée ni représentée sur la carte. Sauf mention spécifique, les cas de franchissement de barrière d'espèce (virus rabiques de chauves-souris, comme par exemple EBLV (European bat lyssavirus) ou WCBV (West caucasian bat lyssavirus), détectés exceptionnellement sur mammifères non-volants) ne sont pas traités non plus dans ce bulletin.

- **Moldavie** : Deux cas ont été détectés sur un bovin et un chat les 07 et 08/09/2025, portant à 25 le nombre total de détections en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 15/09/2025). Le premier cas détecté en 2025, le 13/01/2025, était chez un bovin suivi peu après d'un cas chez un chien (suspecté le 02/01/2025 et confirmé le 21/01/2025). Les foyers sont distribués dans l'ensemble du pays. En 2024, quinze détections ont été déclarées (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025).
- **Norvège** : Un cas a été détecté chez un renard arctique au Svalbard (archipel de l'océan Arctique) le 27/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025). La rage n'avait pas été détectée

¹ Anses laboratoire de Nancy dont LNR rage : Emmanuelle Robardet, Florence Cliquet, Alexandre Servat, Céline Richomme.

chez les animaux en Norvège continentale depuis une détection sporadique au Svalbard en 2018. À cette époque, la maladie avait été détectée chez quatre renards arctiques et un renne de l'archipel (source : [Institut vétérinaire de Norvège le 09/05/2025](#)).

- **Pologne** : Un dernier cas sauvage, chez un renard roux, a été détecté le 23/09/2025 portant à quatorze le nombre total de cas et foyers détectés en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Le premier cas détecté en 2025, le 15/01/2025, était chez un chien suivi peu après d'un cas chez un chat (suspecté le 09/12/2024 et confirmé le 20/01/2025). Les foyers sont concentrés proches de la frontière avec l'Ukraine dans deux « voïvodies » (Lubelskie et Podkarpackie). Le nombre total de cas et foyers détectés en 2024 est de 43, (source : Commission européenne ADIS le 27/01/2025).
- **Roumanie** : un foyer bovin et un cas sur un chien ont été détectés le 23/09/2025, portant à 41 le nombre total de détections en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Un cas a été détecté sur un chevreuil le 26/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025). La détection du virus de la rage est très rare chez les cervidés, qui représentent un faible effectif des animaux sauvages testés pour la surveillance passive de la rage (environ 2 % en 2023) (source : [EFSA, 2024](#)). Le premier cas détecté en 2025, le 03/01/2025, était chez un renard roux suivi peu après (le 13/01/2025) d'un cas chez un bovin. Les foyers sont concentrés dans trois comtés (comtés de Iasi, Maramures et Vaslui). Le nombre total de cas détectés en 2024 était de 26 (source : Commission Européenne ADIS le 20/01/2025).
- **Slovaquie** : un nouveau cas a été détecté le 31/01/2025 sur un renard (source : Commission européenne ADIS le 10/02/2025). A ce jour, c'est le seul cas enregistré en 2025, il est localisé dans le comté de Kosicky, dans la ville de Michalovce. Un cas sur un renard avait été détecté le 02/12/2024 il s'agissait de l'unique cas de 2024, enregistré au même endroit que le renard diagnostiqué positif en 2025.



Figure 1. Localisation des foyers domestiques et cas sauvages de rage du 01/01/2025 au 28/09/2025 en Europe (hors Norvège) et en Turquie (source : Commission européenne ADIS le 29/09/2025). Les foyers liés à des animaux importés ne figurent pas sur la carte.

Est de l'Europe : les données mises à disposition par la Commission européenne, l'OMSA et l'OMS-Europe ([tableau de bord OMS](#)) montrent que dans les pays situés à l'est des frontières de l'UE, la rage est enzootique (Figure 2). En Turquie, 144 cas ou foyers ont été détectés en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025).

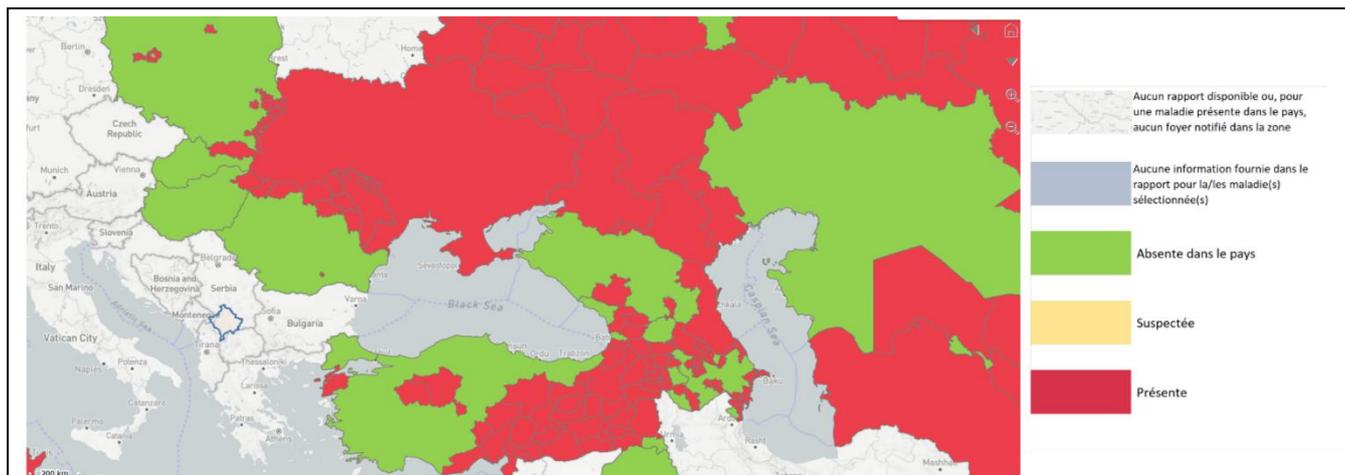


Figure 2 : situation de la rage dans les pays à l'est de l'Europe, d'après les rapports annuels de l'OMSA (2023-2024) (source : [OMSA consulté le 16/07/2025](#)).



Infestation des abeilles par *Tropilaelaps* spp. : Présence suspectée en Biélorussie et en Crimée.

Plusieurs sources signalent une possible progression de l'acarien exotique réglementé *Tropilaelaps** dans des pays frontaliers de l'Union européenne.

En Biélorussie, une communication présentée lors d'un congrès vétérinaire en 2025 (VSVM) rapporte pour la première fois la détection de l'acarien dans le district de Vitebsk. L'étude, menée en 2023-2024 sur 173 colonies, indique une infestation dans 19,5 % des cas (Goryachev & Kuzmich, 2025)

Par ailleurs, un article scientifique russe évoque la présence de *Tropilaelaps* en Crimée, dans un rucher de la région de Belogorsk, en 2023 (Khokhlova, 2023).

À ce jour, aucune de ces détections n'a été officiellement notifiée à l'Organisation Mondiale pour la Santé Animale (d'après le système mondial d'informations sanitaires WAHIS consulté le 08/08/2025). Bien que ces données ne soient pas issues de publications internationales à comité de lecture ni de sources officielles, elles s'ajoutent à d'autres signaux évoquant une progression du parasite en Asie centrale et dans certaines régions du Caucase (cf. [note de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale du 31/01/2025](#)).

Une note d'information plus détaillée est disponible sur le site de la plateforme ESA : [lien](#).

* L'infestation par *Tropilaelaps* spp. fait partie des maladies listées par l'OMSA pour les abeilles. Elle est également réglementée dans l'Union européenne en catégories D et E.

Pour en savoir plus sur *Tropilaelaps* et comment le reconnaître :

Plaquette d'information du Laboratoire de référence européen pour la santé de l'Abeille (LRUE), élaborée par l'Anses : Les acariens du genre *Tropilaelaps*

Brochure du ministère chargé de l'agriculture et de la Plateforme ESA : Les plaquettes *Aethina tumida* et *Tropilaelaps* actualisées

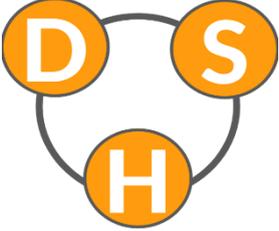
Références :

Goryachev D.S. and Kuzmich E.G. 2025. "Pests of honey bees in the Belarusian Lakeside Region". Proceedings of an international scientific and practical conference for students, MScs, PhDs and young scientists, Vitebsk VGAVM 15-16 may 2025. <https://www.vsavm.by/wp-content/uploads/2025/05/materialy-Mezhdunarodno-nauchno-prakticheskoi-konferentcii-VREMIA-VYBRALO-NAS-Chast-2-25-05-14.pdf> (p. 33)

Khokhlova O. 2023. "Infestation of *Apis mellifera* by ectoparasites *Varroa destructor* and *Tropilaelaps* in the Crimea" *Internauka* 42 312:17-19.

https://sitesv2.anses.fr/en/system/files/Internauka_42_Khokhlova.pdf

Les textes en gris clair reprennent des textes de la(des) semaine(s) précédente(s).

	Nouvelle fiche		Fiche actualisée
Situation épidémiologique			
	Pas ou peu d'évolution significative de la situation épidémiologique		Situation épidémiologique en évolution : défavorable
			Situation épidémiologique à surveiller
			Situation épidémiologique en évolution : favorable
			Situation épidémiologique préoccupante
Risque pour les compartiments			
	D	Animaux Domestiques (Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques) ou Détenus , dont la faune sauvage captive	
	S	Animaux Sauvages libres	
	H	Humain	
Plusieurs combinaisons possibles, exemple : 	Coloration orange	Le compartiment est réceptif et/ou sensible à l'agent pathogène	
	Coloration grise	Le compartiment n'est ni sensible ni réceptif à l'agent pathogène	

Réceptivité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à héberger l'agent pathogène, sans forcément développer de signes cliniques.

Sensibilité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à exprimer des signes cliniques et/ou des lésions dues à un agent pathogène.



Les différentes sources de données utilisées pour les activités de Veille Sanitaire Internationale (VSI) et les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSI-SA) sont détaillées via le bouton ci-contre :

Sources de données pour la VSI

World Organisation for Animal Health (WOAH) (2022). Retrieved on 10/10/2022. Data extracted by ESA platform. Reproduced with permission. WOAH bears no responsibility for the integrity or accuracy of the data contained herein, but not limited to, any deletion, manipulation, or reformatting of data that may have occurred beyond its control.

Les archives de BHVSI-SA sont disponibles ci-contre :

BHVSI-SA

Les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) :

Julien Cauchard, Céline Dupuy, Guillaume Gerbier, Sandra Karl, Sophie Molia, Eric Niqueux, Jennifer Pradel, Carlène Trévenec, Sylvain Villaudy.

Pour toutes questions : plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Abonnez-vous